



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2017

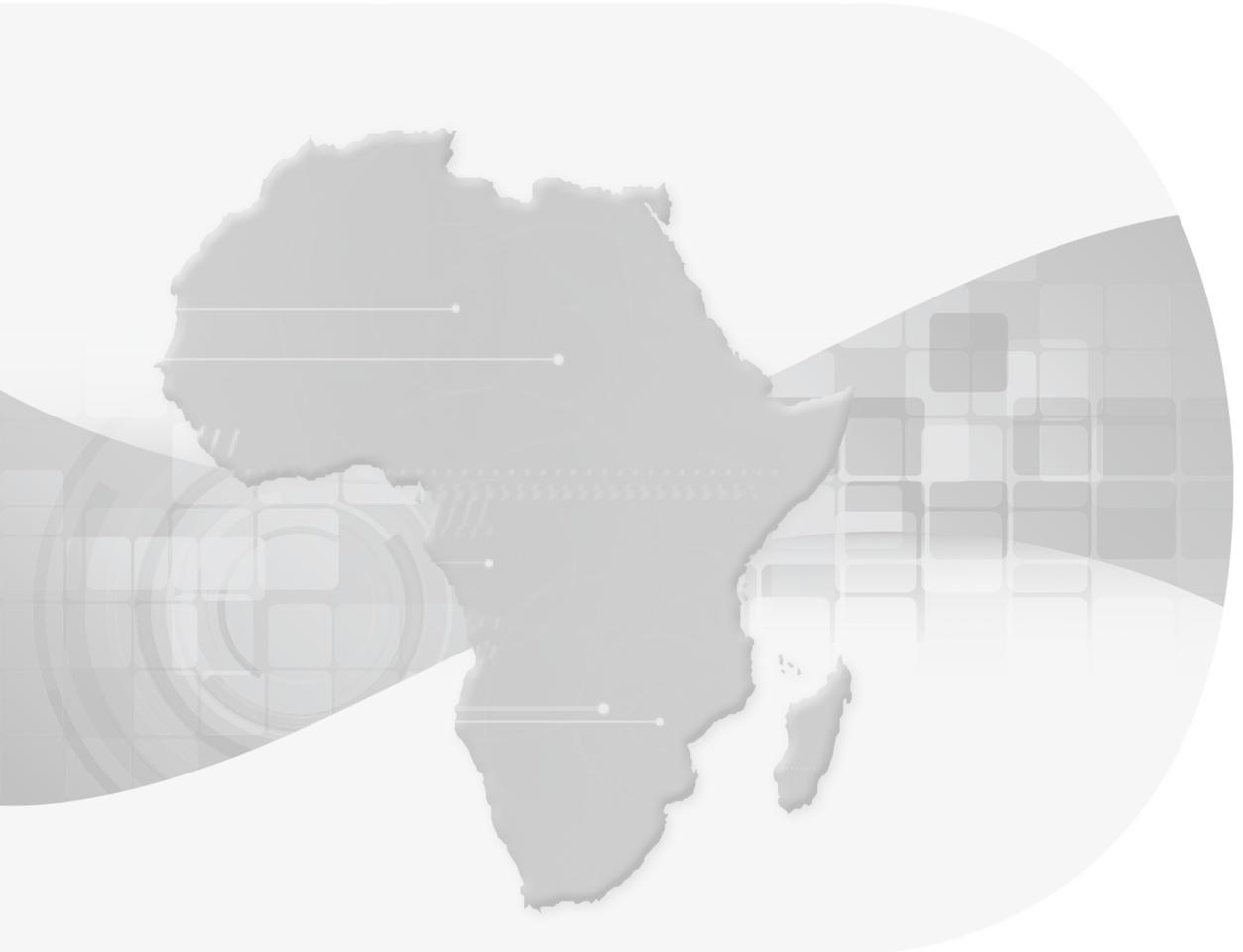


BURKINA FASO



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS **2017**



BURKINA FASO

Commandes

Pour commander des exemplaires du Profil de pays - Burkina Faso, veuillez contacter :

Section des publications

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél. : +251-11- 544-9900

Télécopie : +251-11-551-4416

Adresse électronique : ecainfo@uneca.org

Web : www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2018 Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : mars 2018

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Sommaire

Remerciements	v
Le Burkina Faso en bref	vi
1. Vue d'ensemble	1
2. Contexte national et sous-régional	3
3. Performance économique	9
3.1. Croissance économique	9
3.2. Politique budgétaire	13
3.3. Inflation et politique monétaire	15
3.4. Compte courant	16
3.5. Compte capital et financier	18
4. Développement social	19
4.1. Dynamique démographique	19
4.2. Pauvreté et emploi	20
4.3. Santé	21
4.4. Éducation	22
4.5. Évaluation de l'égalité de genre au Burkina Faso	24
5. Analyse thématique : diversification des exportations, croissance et pauvreté au Burkina Faso	26
5.1. Dynamique des exportations et politique de promotion de la diversification au Burkina Faso	26
5.2. Diversification des exportations et croissance économique : causalité, facteurs déterminants et impact	33
5.3. Recommandations	38
6. Évaluation de la qualité des données nationales	40
Références bibliographiques	40
Annexes :	43

Liste des sigles et abréviations

ABNORM	Agence burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité
AMAO	Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest
APEX	Agence pour la promotion des exportations du Burkina
BAD	Banque africaine de développement
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BTP	Bâtiments et travaux publics
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DGEP	Direction générale de l'économie et de la planification
EICVM	Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages
FMI	Fonds monétaire international
IAP	Instrument automatisé de prévision
IDE	Investissements directs étrangers
IDH	Indice de développement humain
IIRA	Indice d'intégration régionale en Afrique
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
MINEFID	Ministère de l'économie, des finances et du développement
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PIB	Produit intérieur brut
PNDES	Plan national de développement économique et social
PSUT	Programme socioéconomique d'urgence de la transition
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Remerciements

La série de profils de pays publiés annuellement par la Commission économique pour l'Afrique a pour objectif de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque région qui tendent à promouvoir une transformation économique qui viendrait favoriser une croissance soutenue et un développement social durable, renforcer l'intégration régionale et faciliter la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le fruit de la collaboration entre les Bureaux sous-régionaux de la Commission et le Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

Le profil de pays du Burkina Faso a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Mme Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir, et la supervision directe de M. Dimitri Sanga, Directeur du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest, avec la coordination technique de M. Bakary Dosso, Chef du Centre sous-régional de données. L'auteur principal du profil de pays du Burkina Faso est M. Amadou Diouf, Chargé des affaires économiques au Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest. D'importantes contributions ont été apportées au profil de pays par des institutions nationales comme le Ministère de l'économie, des finances et du développement et l'Institut national de la statistique et de la Démographie.

Le groupe d'examen interne, constitué de MM. Sylvain Boko, Semia Guermas De Tapia, Robert Lisinge, Louis Mitondo Lubango et Maharouf Adedayo Oyolola, mis en place par la Section de la qualité opérationnelle de la Commission, a fourni des observations et des contributions précieuses. Nous tenons également à remercier M. Lambert N'galadjo Bamba, professeur d'économie à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) pour ses avis d'expert et sa perspicacité. Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA, qui aura pourvu à l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

Le Burkina Faso en bref

Informations générales		Classement	Rang	Sur un total de	Année	Source
Sous-région	Afrique de l'Ouest	Indice de développement humain	185	188	2015	PNUD
Langue officielle	Anglais	Indice d'inégalités entre les sexes	146	155	2015	PNUD
Monnaie	(XOF) Franc CFA	Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique	23	54	2016	Fondation Mo Ibrahim
Capitale	Ouagadougou	Indice de la facilité de faire des affaires	146	189	2016	Banque mondiale
Appartenance à une/des Communauté(s) économique(s) régionale(s)	CEDEAO, CEN-SAD	Indice de perception de la corruption	72	176	2016	Transparency International

Croissance économique



La croissance économique du Burkina Faso a atteint 5,9 % en 2016 après une décélération au cours de la période 2010-2015 (3,9 % en 2015). Cette progression a été impulsée par le dynamisme de la production agricole, l'embellie de l'extraction minière et le renforcement de l'exécution des investissements publics, malgré le contexte économique et social difficile qui a prévalu tout au long de l'année 2016. Le secteur tertiaire continue d'occuper une place prépondérante dans l'activité économique du Burkina Faso avec une contribution moyenne de 49,1 % au cours de la période 2012-2016, suivi du secteur primaire (30,9 %). La croissance économique devrait s'établir à 6,9 % en 2017.

Politique budgétaire



Le déficit budgétaire global s'est creusé, passant de 2,0 % du PIB en 2015 à 3,8 % du PIB en 2016, se situant ainsi au-delà de la norme communautaire de 3 % fixée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cette situation résulte essentiellement de l'augmentation des dépenses totales due principalement au financement des investissements publics et à la prise en charge de la forte demande sociale. L'encours de la dette publique rapporté au PIB est évalué en moyenne à 30,1 % entre 2012-2016, soit largement en deçà du seuil communautaire de la CEDEAO fixé à 70 % au maximum.



Inflation et politique monétaire

La politique monétaire poursuit l'objectif de stabilité des prix sous le contrôle et les orientations de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). L'inflation est restée quasi-nulle en 2016, avec un taux annuel de -0,2 % contre 0,9 % en 2015 (bien en dessous de la norme communautaire de 3 % maximum), sous l'effet combiné de la bonne campagne agricole, la baisse des prix à la pompe des hydrocarbures, la dépréciation de l'euro par rapport au dollar et la poursuite des mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère.



Compte courant et performance commerciale

La tendance est à une légère amélioration au niveau du déficit du compte courant, évaluée à 511,5 milliards de FCFA en 2016. Il est en effet passé de 8,1 % du PIB en 2014 à 7,6 % du PIB en 2016. Cet état de fait résulterait d'une amélioration des exportations, plus importante que celle des importations, en lien avec les expéditions de l'or (62 % des exportations en moyenne entre 2014 et 2016), mais aussi de la chute des prix internationaux du pétrole qui a permis au pays de baisser sa facture d'importations de produits pétroliers.



Investissements directs étrangers

Les flux nets d'investissements directs étrangers (IDE) se sont repliés entre 2014 et 2015, avec des entrées nettes qui sont passées de 141,7 milliards F CFA en 2014 à 128,8 milliards de F CFA en 2015, découlant essentiellement de la diminution des flux d'IDE dans le secteur minier, enregistrant une baisse drastique de 34 %. Une reprise est notée en 2016, avec des entrées nettes d'IDE évaluées à 179,7 milliards, représentant 2,7 % du PIB.



Démographie

La population du Burkina Faso est estimée à 19,03 millions d'habitants en 2016 avec un taux d'urbanisation qui s'élevait à 29,0 % en 2014. La concentration des populations dans les grandes villes s'est progressivement accélérée au fil du temps. En termes de structure, la forme de la pyramide des âges laisse apparaître une population majoritairement jeune, 67,0 % de la population ayant moins de 25 ans. Le taux de croissance annuel moyen est resté élevé, s'établissant à 3,1 % entre les recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) de 1996 et de 2006. Le taux de fécondité s'élevait, quant à lui, à 6,2 %.



Pauvreté

Le Burkina Faso affiche une bonne performance, en termes de réduction de la pauvreté. La proportion de personnes vivant en dessous de 1,25 dollar par jour est passée de 71,2 % en 1990 à 44,6 % en 2009, soit une baisse de plus de 25 points de pourcentage. Toutefois, l'incidence de la pauvreté par rapport au seuil national demeure élevée, soit 40,1 % en 2014.



Emploi

Le secteur informel reste le principal pourvoyeur d'emplois au Burkina Faso. Pour ce qui est du chômage, il était de l'ordre de 6,6 % en 2014, avec un taux plus élevé en milieu urbain (7,1 %) et un taux de sous-emploi de 15,6 %. Le chômage concerne majoritairement les jeunes avec un taux de 8,1 % pour la population âgée de 15 à 24. Il convient de relativiser ces taux au regard du niveau élevé de l'emploi informel évalué à 93,6 % en 2009.



Santé

Le pays a enregistré des performances notables dans le domaine de la santé. La mortalité maternelle est passée de 484 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 1998 à 330 en 2015. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est passé de 219,1 ‰ à 81,6 ‰ au cours de la même période. Quant à la mortalité infantile, elle était de 43 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2015 contre 105,3 en 1998.



Éducation

Le Burkina Faso a amélioré ses indicateurs dans le domaine de l'accès à l'éducation de base. Le taux net de scolarisation au primaire est passé de 60 % en 2011 à 71,1 % en 2015. Quant au taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans, il a atteint 50,0 % en 2014.



Genre

Au Burkina Faso, la situation en matière d'égalité des genres est la même pour ce qui est du taux de mortalité infanto-juvénile, de l'espérance de vie à la naissance et de la population affectée par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH). L'accès des femmes à l'éducation, aux services financiers, à la terre et en ce qui concerne leur représentation politique est relativement plus faible.

Vue d'ensemble

L'activité économique au Burkina Faso a connu un rebond en 2016, enregistrant un taux de croissance de 5,9 % en 2016, contre 3,9 % en 2015. Cette évolution est intervenue dans un contexte économique et social difficile marqué principalement par des attaques terroristes et des mouvements récurrents de contestation sociale. Le regain d'activités a été impulsé par l'amélioration de la production agricole, le dynamisme de la production minière et le renforcement de l'exécution des investissements publics, dans un climat plus favorable de retour progressif de la confiance du monde des affaires et des partenaires techniques et financiers après la crise socio-politique qu'a connu le pays durant la période 2013-2015. Cette dynamique devrait se poursuivre en 2017 dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020), avec un taux de croissance attendu de 6,9 % en 2017 et un taux de croissance moyen de 7,7 % au cours de la période de sa mise en œuvre. L'agriculture, le commerce, l'élevage, les bâtiments et travaux publics (BTP), l'industrie extractive (dominé par l'or) et les travaux de construction constituent les activités qui alimentent la croissance économique du pays. L'activité économique du pays est structurellement dominée par le secteur tertiaire qui a contribué en moyenne pour 49,1 % au PIB au cours de la période 2012-2016, suivi des secteurs primaire et secondaire ayant représenté respectivement 30,9 % et 20,0 % du PIB durant la même période.

Au plan social, le Burkina Faso, qui comptait en 2016 une population estimée à 19,03 millions habitants, a enregistré des progrès satisfaisants dans le cadre de la mise en œuvre des OMD, notamment en matière de développement social. En effet, le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour est passé de 71,2 % en 1990 à 44,6 % en 2009, soit une baisse de plus de 25 points de pourcentage. Dans le domaine de la santé, la mortalité maternelle est passée de 484 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 1998 à 330 en 2015. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est passé de 219,1 ‰ à 81,6 ‰ sur la même période. Quant à la mortalité infantile, elle était de 43 décès pour 1 000 naissances en 2015, contre 105,3 en 1998. Dans le secteur de l'éducation, le taux brut de scolarisation au primaire est passé de 45,9 % en 2000 à 83,7 % en 2015. Le taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans et le taux net de scolarisation au primaire s'établissaient à 50,0 % et 64,4 % en 2014, le taux net de scolarisation au secondaire se situant à 21,7 % en 2013. Ces progrès ont été rendus possibles grâce aux efforts faits par le gouvernement pour mettre en œuvre des réformes, programmes et projets de développement socioéconomique au titre du Cadre

stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) et de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD).

En ce qui concerne les dynamiques de transformation structurelle, le pays a, depuis 2011, engagé en particulier des politiques de diversification des exportations qui ont été renforcées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES) adopté en juillet 2016. En effet, ce nouveau référentiel de développement a mis en bonne place la diversification des exportations pour assurer une véritable transformation structurelle de l'économie. Même si les produits miniers continuent de dominer les exportations (or, zinc, manganèse), la promotion de nouvelles filières agricoles, dont les oléagineux, mérite d'être soulignée.

Contexte national et sous-régional

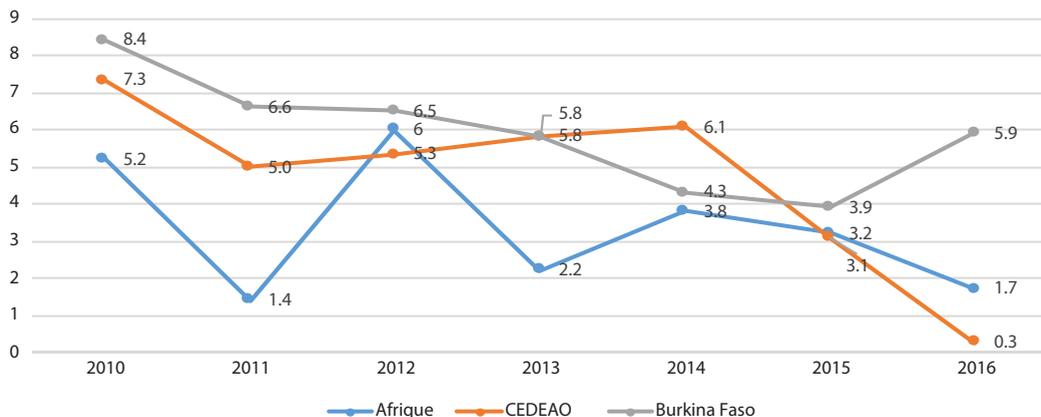
Au niveau sous régional, plusieurs facteurs de contreperformance économique et sociale ont pesé sur la croissance de l'Afrique de l'Ouest : les menaces terroristes, l'instabilité sociopolitique, la baisse des prix des matières premières, notamment du pétrole. Avec la décélération du rythme de croissance, l'Afrique de l'Ouest a enregistré une contreperformance qui s'est établie à -0,1 % en 2016 contre 3,2 % en 2015. En 2017, la croissance devrait rebondir modérément, pour se situer à 2,0 %. Cette croissance serait soutenue par le relèvement prévu des prix du pétrole, l'augmentation des investissements consacrés aux infrastructures et l'amélioration du climat des affaires.

L'économie du Burkina Faso a évolué dans un environnement socio-politique difficile au cours des trois dernières années. Les années 2014 et 2015 ont été marquées successivement par une insurrection populaire et une transition politique qui a conduit à l'organisation d'élections présidentielles et législatives. Aussi, la question sécuritaire, avec la tentative de coup d'État en septembre 2015, et des attaques terroristes n'ont pas été sans conséquences sur l'économie nationale.

L'activité économique du Burkina Faso a enregistré une décélération au cours de la période 2012-2015. Elle a regagné en vigueur, affichant un taux de croissance de 5,9 % en 2016, contre 3,9 % en 2015. Ce niveau de croissance est nettement au-dessus de la moyenne de la sous-région (0,3 % en 2016, contre 3,1 % en 2015) et de l'Afrique (1,7 % en 2016, contre 3,2 % en 2015). Cette progression de la croissance en 2016, qui s'inscrit dans un contexte de reprise timide de l'activité économique mondiale, serait entretenue par la reprise progressive de la confiance du monde des affaires et des partenaires techniques et financiers après la période d'incertitude traversée par le pays.

En perspective, la relance de 2016 devrait se poursuivre en 2017 dans le contexte de la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES) ; la table ronde organisée à cette fin en décembre 2016 a permis d'enregistrer des annonces de financement couvrant le montant total des besoins de financement exprimés. À cet égard, il convient de noter que ledit plan intègre un schéma de transformation structurelle s'opérant à travers notamment l'axe 2 visant à « développer le capital humain » et l'axe 3 visant à « dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois ». De façon plus spécifique, cette dimension sera mesurée à l'horizon 2020 par des indicateurs

Figure 1 : Évolution du taux de croissance du PIB réel du Burkina Faso, de la CEDEAO et de l'Afrique (en %)



Source : World Economic Situation and Prospects, 2018, United Nations, CEDEAO et MINEFID, 2017

relatifs à l’augmentation de la contribution des industries manufacturières au PIB et aux exportations, l’accroissement de la productivité du secteur primaire et l’accélération de la transition démographique. La mise en œuvre effective des actions prévues dans ces divers volets permettra de soutenir la croissance économique prévue à 7,4 % en 2017 et projetée à 8% à l’horizon 2020 (PNDES, 2016) En outre, le plan intègre la dimension de développement durable, à travers la prise en compte des objectifs de développement durable (ODD) dans son cadre stratégique.

Tableau 1 : Cadre stratégique du PNDES et Agenda 2030

Axes stratégiques	Objectifs stratégiques	ODD
Axe 1 : Réformer les institutions et moderniser l’administration	Promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative	ODD 16 : promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous, aux fins du développement durable, assurer l’accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
	Promouvoir la bonne gouvernance économique	ODD 16 & 17 (renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser)
	Renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance locale	ODD 16

Axes stratégiques	Objectifs stratégiques	ODD
Axe 2 : Développer le capital humain	Promouvoir la santé des populations et accélérer la transition	ODD 3 : permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
	Accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie	ODD 4 (assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie) & 5 (parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles) & 10 (réduire les inégalités dans tous les pays et d'un pays à l'autre)
	Promouvoir la recherche et l'innovation au service de la transformation structurelle de l'économie	ODD 9 : bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
	Promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes	ODD 8 : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
	Améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité	ODD 6 : garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau & 7 : garantir l'accès de tous à des services énergétiques, fiables, durables et modernes, à un coût abordable & 9
Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois	Développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique, et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché et basé sur les principes de développement durable	ODD 8 & 1 (éliminer la pauvreté, sous toutes ses formes et partout dans le monde) & 2 (éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable)
	Développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents	ODD 8 & 9
	Promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents	ODD 9
	Développer les infrastructures de qualité et résilientes pour favoriser la transformation structurelle de l'économie	ODD 11 : faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
	Inverser la tendance de dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales	ODD 12 (établir des modes de consommation et de production durables) & 13 (prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions) & 15 (préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité)

Source : PNDES, 2016

Tableau 2 : État des performances en matière de convergence macroéconomique 2015-2016 (CEDEAO)

Critères	Normes CEDEAO	2015	2016
Premier rang			
Ratio du déficit budgétaire, dons compris (base engagement) / PIB nominal	≤ 3 %	2,0 %*	3,8 %
Taux d'inflation en moyenne annuelle	< 10 %	0,9 %*	-0,2 %*
Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale/recettes fiscales de l'année précédente	≤ 10 %	0,0 %*	0,0 %*
Réserves brutes en mois d'importations	≥ 6	4,87	4,8
Second rang			
Ratio dette publique/PIB nominal	≤ 70 %	35,5 %*	37,2 %*
Taux de change nominal (stable)	±10 %	-8,6 %*	-0,01 %*

Source : DGEP/ MINEFID, Août 2017, AMAO 2016

(*) critère satisfait

En matière d'intégration régionale, le Burkina Faso présente de bonnes performances dans les domaines de la libre circulation des personnes, de l'intégration financière et politique macroéconomique et des infrastructures. Le pays serait aussi, pour l'année 2016, en conformité avec quatre des six critères de convergences. Le pays a respecté au moins cinq des six critères entre 2012 et 2015. Par ailleurs, le Burkina Faso affiche, avec un taux de 3,8 % en 2016, la troisième meilleure performance en matière de déficit budgétaire, derrière la Guinée Bissau et le Togo (AMAO, 2016). Le pays devrait tirer un meilleur parti de cette situation ainsi que de son taux d'endettement de 34,1 %, en dessous de la norme communautaire de 70 %, pour renforcer la mobilisation de ressources pour son développement. Des efforts d'accroissement de la pression fiscale qui s'est située à 16 % en 2016 devraient également soutenir cette perspective en vue d'accroître la mobilisation des ressources internes.

Encadré 1 : Indice de l'intégration régionale en Afrique

L'indice de l'intégration régionale en Afrique détermine dans quelle mesure chaque pays africain respecte les engagements pris dans le cadre de mécanismes d'intégration panafricaine tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja. Il s'agit d'un projet élaboré conjointement par la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique. L'indice couvre les dimensions suivantes : i) la libre circulation des personnes ; ii) l'intégration commerciale ; iii) l'intégration productive (développement de chaînes de valeurs régionales) ; iv) les infrastructures ; et v) l'intégration financière et la convergence des politiques macroéconomiques. La section ci-dessous donne un aperçu pour certains indicateurs. Une description technique de cet indice est présentée sur le site de la CEA via le lien www.uneca.org

Performance globale :

septième au niveau de la CEN-SAD (score 0,53) et sixième au niveau de la CEDEAO (score 0,54). La meilleure performance au niveau du CENSAD et de la CEDEAO est celle de la Côte d'Ivoire (score de 0,65 et 0,66 respectivement).

Libre circulation des personnes	Intégration commerciale	Intégration productive	Infrastructures	Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques
cinquième au niveau de la CEN-SAD (score 0,76). Score égal à celui de tous les autres pays membres de la CEDEAO (score 0,80)	onzième au niveau de la CEN-SAD (score 0,47). La meilleure performance au niveau de la CEN-SAD est celle de la Côte d'Ivoire (score 0,96). Neuvième au niveau de la CEDEAO (score 0,43). Le pays le plus performant dans la CEDEAO est le Nigéria (Score 1)	20e au niveau de la CEN-SAD (score 0,13). La meilleure performance au niveau de la CEN-SAD est celle du Kenya (score 0,75). Quatorzième au niveau de la CEDEAO (score 0,08). Le pays le plus performant de la CEDEAO est la Gambie (score 0,52)	huitième au niveau de la CEN-SAD (score 0,31). La meilleure performance au niveau de la CEN-SAD est le Maroc (score 0,60). Sixième au niveau de la CEDEAO (score 0,40). Le pays le plus performant de la CEDEAO est le Cap-Vert (score 0,68)	deuxième de la CEN-SAD (score 0,98) et de la CEDEAO (score 0,97). La meilleure performance au niveau de la CEDEAO et de la CEN-SAD revient au Niger (score 1)

Le Burkina Faso tombe dans le groupe affichant des niveaux modérés à faibles parmi les pays de la CEN-SAD et de la CEDEAO par rapport aux dimensions de l'indice d'intégration régionale.

La libre circulation des personnes : Le Burkina Faso affiche une bonne performance en permettant notamment l'entrée sans visa aux ressortissants de 16 pays africains, membres de la CEN-SAD, ainsi qu'à tous les pays membres de la CEDEAO. Les ressortissants des pays de la CEN-SAD non exemptés de visa obtiennent un visa à l'arrivée. Le Burkina Faso a aussi ratifié les accords de la CEDEAO et de la CEN-SAD relatifs à la libre circulation des personnes.

Intégration commerciale : Un score modéré à faible (onzième au niveau de la CEN-SAD et neuvième au niveau de la CEDEAO) est noté. Le Burkina Faso applique des tarifs sur les importations en provenance des pays membres de la CEN-SAD et de la CEDEAO qui sont assez élevés. Le tarif appliqué sur les importations, à la date de compilation des données relatives à l'indice, est de 5,89 % avec des différences marginales pour la CEN-SAD (6,06 %) et la CEDEAO (5,72 %). Au niveau des tarifs sur les importations, le Soudan et le Nigeria réalisent les meilleures performances respectives au niveau de la CEN-SAD (0,11 %) et de la CEDEAO (0,34 %). En vue d'accroître les échanges commerciaux, le Burkina Faso devra faire des efforts en matière de réduction des tarifs commerciaux. L'entrée en vigueur du Tarif extérieur commun de la CEDEAO (TEC) en 2015 devrait relever la performance du pays en matière de tarifs à court et moyen terme.

Intégration productive : Un score faible (vingtième au niveau de la CEN-SAD et quatorzième au niveau de la CEDEAO). Le Burkina Faso semble faiblement intégré dans les chaînes de valeurs régionales. Son commerce est faiblement complémentaire à celui de ses partenaires régionaux. Il réalise des indices de complémentarité commerciale des marchandises (selon les données de la CNUCED) vis-à-vis des pays membres de la CEN-SAD et de la CEDEAO de 0,20 et 0,18, respectivement, entre 2010 et 2013.

Infrastructure : Un score modéré (huitième au niveau de la CEN-SAD et sixième au niveau de la CEDEAO) est noté, ce qui pourrait s'expliquer en partie par la dépendance énergétique du Burkina Faso. Au moment de la compilation des données relatives à l'indice, les importations d'énergie destinées à la consommation d'électricité s'établissaient à 18,57 KWH par personne. Le coût moyen de roaming de téléphone mobile vers d'autres pays africains est modéré au Burkina Faso (0,31 dollar/minute), comparé à d'autres pays. En ce qui concerne la connectivité intra-régionale, le Burkina Faso réalise une faible performance avec 152 et 139 vols respectifs dans la CEN-SAD et la CEDEAO. Le Nigéria obtient la meilleure performance avec 828 et 792 vols respectifs au sein de la CEN-SAD et de la CEDEAO.

Intégration financière et politique macroéconomique : Un bon score (classé deuxième au sein de la CEN-SAD et de la CEDEAO) est relevé. Le taux d'inflation au Burkina Faso est relativement faible – environ 0,5 %. Ce taux est parmi les taux d'inflation les plus faibles au sein de la CEN-SAD et de la CEDEAO. En ce qui concerne la convertibilité régionale de la monnaie, le Burkina Faso réalise une bonne performance.

D'une manière générale, la performance du Burkina Faso oscille entre modérée à bonne, les meilleurs résultats étant obtenus dans le domaine de l'intégration financière, la convergence de la politique et la libre circulation des personnes, et un score modéré à faible dans les domaines de l'intégration productive, de l'infrastructure et de l'intégration commerciale. Pour accroître sa performance en matière d'intégration régionale, le Burkina Faso peut davantage s'attacher à améliorer la complémentarité des marchandises et du commerce des services avec les pays membre de la CEN-SAD et de la CEDEAO. Cette complémentarité peut être accentuée par des mesures de soutien aux produits intermédiaires dans le commerce régional.

Source : CEA (2016)

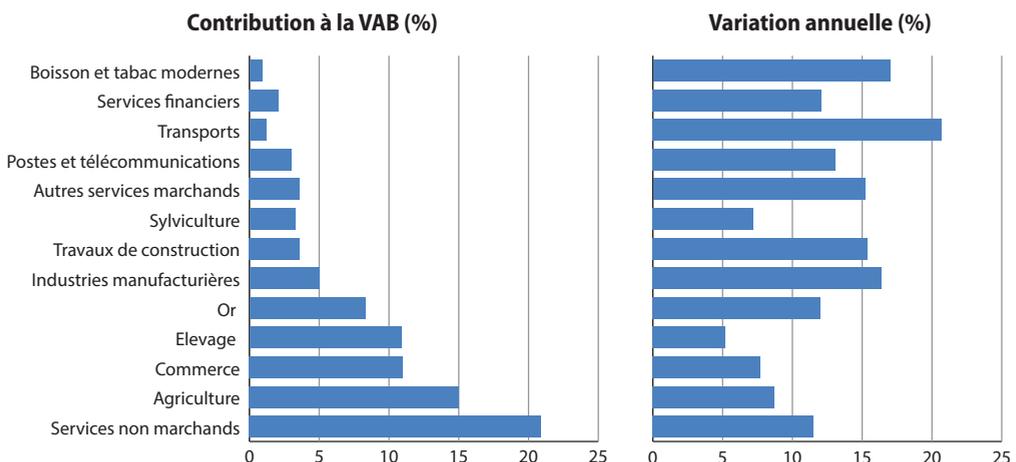
Performance économique

3.1. Croissance économique

L'activité économique du Burkina Faso est structurellement dominée par le secteur tertiaire, qui a contribué en moyenne pour 49,1 % au PIB au cours de la période 2012-2016, suivi du secteur primaire (30,9 %) et du secteur secondaire (20,0 %) sur la même période. En termes d'activités, la valeur ajoutée globale de l'économie en 2016 est essentiellement portée par les services non marchands (20,9 %), l'agriculture (15,0 %), le commerce (11,0 %), l'élevage (10,9 %), l'industrie extractive, dominée par l'or (8,3 %) et les travaux de construction (3,6 %).

Les performances enregistrées par le secteur tertiaire sont principalement influencées par le sous-secteur des services marchands. La valeur ajoutée du sous-secteur des services marchands a augmenté en 2016, essentiellement en raison du renforcement de la promotion de la « destination Burkina Faso » ainsi que des retombées des manifestations à caractère international (DGEP/ MINEFID, 2016). La contribution du secteur tertiaire à la formation du PIB en 2016 était de 50,5 % contre 50,7 %, en 2015.

Figure 2 : Contributions sectorielles au PIB en 2016 et variation annuelle des VA par secteurs par rapport à 2015 (en %)



Source : DGEP/MINEFID, 2017

S'agissant du secteur primaire, dont la contribution à la formation du PIB en 2016 s'est établie à 29,5 %, les sous-secteurs de l'agriculture et de l'élevage en sont les principaux contributeurs, représentant respectivement 15,0 % et 10,9 %. Le maintien des prix de certains produits, notamment le coton, explique en grande partie la forte progression observée au niveau de la production. La contribution du secteur secondaire à la formation du PIB est quant à elle de 20,0 % en 2016, contre 19,0 % en 2015. Les performances de ce secteur découlent de la production minière (l'or notamment), des industries manufacturières et des BTP, dont la contribution en 2016 à la constitution du PIB était de 8,3 %, 5,0 % et 3,6 % respectivement.

Du côté de la demande globale, la croissance du PIB réel est portée par la consommation finale et l'investissement. En termes de variation des valeurs au prix constant, les investissements privés ont enregistré une hausse de 3,5 % 2016 contre un repli des investissements publics. Les investissements privés ont conservé leur dynamisme, en bénéficiant notamment de l'allègement des mesures fiscales dans le domaine foncier et la normalisation de la situation socio-politique du pays (DGEP/ MINEFID, 2016). Evalués au prix courant, les investissements publics ressortent en hausse en 2016 par rapport à 2015. Cette bonne orientation des investissements publics en 2016 s'explique en partie par la poursuite des grands chantiers d'infrastructures socio-économiques, les investissements publics dans le cadre de la célébration tournante de la fête de l'indépendance, l'exécution des projets dans le cadre du PNDES et la consolidation des investissements en matière d'énergie, d'infrastructures routières et de télécommunication.

La consommation finale a connu une augmentation de 10,2 % en 2016, essentiellement portée par la consommation publique. Les élections municipales de mai 2016 ainsi que l'application de la loi 081 relative au statut général de la fonction publique d'État, seraient principalement à l'origine de la progression de la consommation publique en 2016 (DGEP/ MINEFID, 2016).

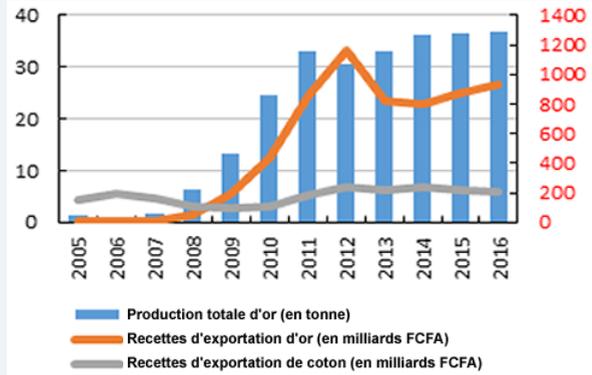
Les parts des exportations et des importations de biens et services par rapport au PIB s'élèvent à 27,5 % et 34,2 % respectivement. En termes de variation au prix constant, les exportations de biens et services ont augmenté de 9,2 % entre 2015 et 2016, tandis que les importations de biens et services ont diminué de 1,2 %, du fait principalement de la baisse de la facture des importations en lien avec la baisse du prix du pétrole.

Encadré 2 : Le boom aurifère au Burkina Faso

Le Burkina Faso se révèle comme un pays doté de potentialités minières importantes. En effet, depuis la dernière décennie, on assiste à un boom minier, particulièrement dans le secteur de l'or, hissant le pays au rang de cinquième plus grand producteur d'or en Afrique, derrière l'Afrique du Sud, le Ghana, le Mali et la Tanzanie. En 2000, le Burkina Faso exportait à peine 1 tonne d'or, le secteur aurifère était dominé par une exploitation artisanale, à petite échelle, et sa contribution à l'économie du pays était alors minime.

En 2007, le Gouvernement entreprit de nombreuses réformes visant à augmenter les revenus du secteur minier ; ce dernier, dominé principalement par l'exploitation de l'or, joue depuis lors un rôle de plus en plus déterminant dans l'économie du Burkina Faso.

En trois ans (entre 2007 et 2010) plusieurs sociétés d'exploitation d'or sont entrées en activité dans le pays, et la production aurifère est passée de 1,6 tonnes en 2007 à 13,3 tonnes en 2009. Au même moment, l'or détrônait le coton en tant que principale source de devises du pays. Aussi, grâce à l'augmentation de la production et à une croissance soutenue du cours de l'or, les recettes provenant de l'or ont littéralement quadruplé entre 2009 et 2011. En 2016, l'or représentait 65 % des recettes totales d'exportation de biens.

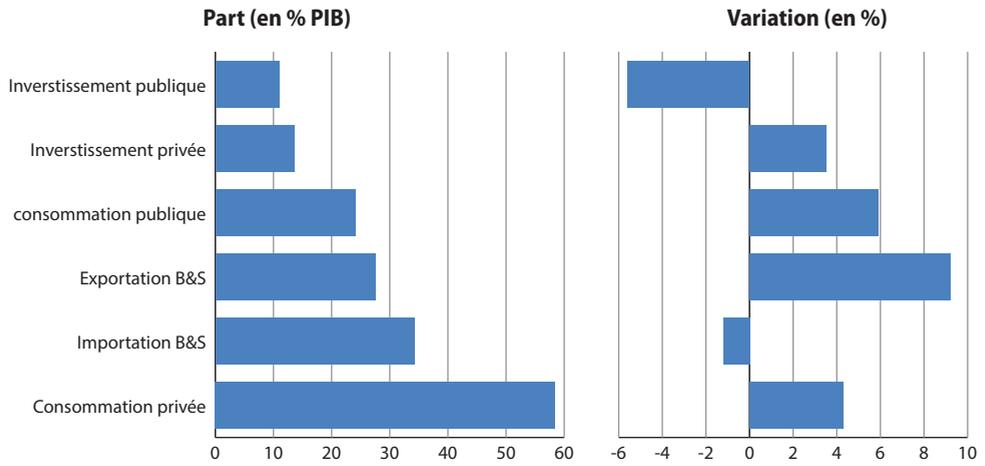


En 2016, la production d'or était de 38,5 tonnes contre 30,7 tonnes en 2012, et la contribution au PIB est passée de 6,8 % en 2015 à 8,3 % en 2016. Les recettes d'exportations sont de l'ordre de 1 004,0 milliards de FCFA (15,0 % du PIB) en 2016 contre 190,3 milliards de FCFA (4,8 % du PIB) en 2009. Elles ont connu un pic en 2012, soit 1 162,2 milliards de FCFA (20,4 % du PIB). Quant aux recettes fiscales générées, elles s'élevaient à 2,8 % du PIB en 2016 contre 3,2 % du PIB en 2013 (avant la baisse des cours).

Bien que les mesures visant à attirer l'investissement privé aient suscité l'essor du sous-secteur minier, cela ne s'est toutefois pas accompagné d'une création importante d'emplois décents. En effet, l'effectif des sociétés minières représentait, en 2012, 6 083 personnes dont 3 795 nationaux (Direction générale des mines et de la géologie), soit moins 1 % des travailleurs du secteur privé.

Source : DGEP/ MINEFID, 2016 ; Ministère des mines, de l'énergie et des carrières

Figure 3 : Parts relatives des agrégats de la demande et des importations par rapport au PIB et variations annuelles (2016, %)



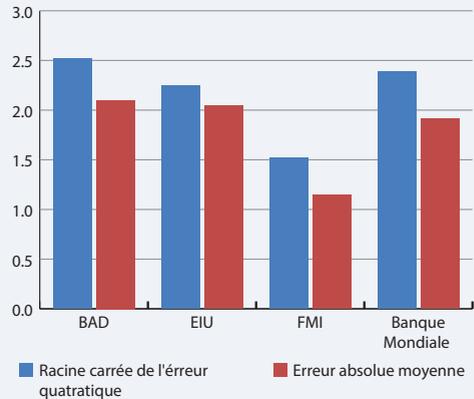
Source : DGEPI/MINEFID, 2017

Encadré 3 : Prévission de l'économie burkinabè

Hormis les autorités nationales, différentes institutions et organisations effectuent des prévisions sur la croissance économique du Burkina Faso. Sur la période 2008-2017, il est ainsi ressorti un écart moyen de 2,8 points de pourcentage entre les prévisions effectuées par la Banque africaine de développement (BAD), Economist Intelligence Unit (EIU), le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. L'EIU fournit les prévisions les plus optimistes indiquant un taux de croissance moyenne de 6,1 % sur la période. Pour l'année 2017, la Banque mondiale se distingue par sa prévision la plus optimiste à 7,0 %, suivie de la BAD (5,9 %), du FMI (5,7 %) et de EIU (4,2 %).

Le degré de précision des prévisions constitue une préoccupation importante, ayant conduit la CEA à mener des évaluations pour mesurer leur niveau de fiabilité. L'analyse est basée sur les mesures relatives à la racine carrée de l'erreur quadratique moyenne et l'erreur absolue moyenne. Généralement, plus ces mesures sont élevées sur la période, moins sont fiables les prévisions opérées*. Ainsi, sur la période 2008-2014, le FMI a réalisé les prévisions les plus proches des réalisations, suivi par l'EIU, alors que celles de la BAD et de la Banque mondiale ont relativement enregistré des erreurs de prévisions élevées.

Graphique A : Prévission des taux de croissance par Institution **Graphique B: Erreur de prévision**



Source : Calculs de la CEA

*Pour plus de précisions, voir 'Approaches to evaluating forecast performance: technical review - août 2015. Addis Abeba : CEA

3.2. Politique budgétaire

La situation des finances publiques est caractérisée par un creusement du déficit global, qui est passé de 2,0 % du PIB en 2015 à 3,8 % du PIB en 2016, soit au-delà de la norme communautaire de 3 %. Cette dégradation de la situation des finances publiques résulterait essentiellement d'un accroissement des dépenses totales.

Les recettes totales et dons sont constituées à hauteur de 71 % des recettes fiscales en moyenne sur la période 2012-2016. Elles ont été mobilisées à hauteur de 1 665,0 milliards de FCFA (21,1 % du PIB) en 2016 contre 1 411,6 milliards de FCFA (20,9 % du PIB) en 2015 dont 16,0 % du PIB de recettes fiscales en 2016 contre 15,2 % du PIB en 2015. Les recettes

fiscales ont progressé de 14,4 % par rapport à 2015, traduisant une bonne performance dans leurs mobilisations. Cette situation est liée en partie au regain de l'activité économique consécutif aux réformes des finances publiques initiées depuis 2008 et au retour progressif de la confiance des opérateurs économiques après les incertitudes de la période 2014-2015.

S'agissant des dons, ils représentaient en moyenne 4,2 % du PIB sur la période 2012-2016. Leurs mobilisations se sont élevées à 182,0 milliards de FCFA en 2016 contre 230,0 milliards de FCFA en 2015, soit une diminution de 20,9 %, consécutive à une baisse des dons programmes en 2016. La contre-performance au niveau des dons programmes en 2016 s'explique entre autres par l'achèvement de l'exécution de plusieurs programmes, notamment, la stratégie de pays menée avec la BAD et certains programmes menés avec l'Allemagne et la Suède.

Les dépenses totales et prêts nets ont représenté en moyenne 24,9 % du PIB au cours de la période 2012-2016 et sont composées en moyenne de 58,7 % des dépenses courantes et de 24,6 % des dépenses en capital. Après un léger repli en 2015 dans un contexte de transition politique, les dépenses totales ont légèrement augmenté, passant de 22,9 % du PIB en 2015 à 24,8 % du PIB en 2016. Cet état de fait découlerait de la hausse des dépenses de personnel imputable à la revalorisation des éléments de rémunération salariale et aux effectifs additionnels des agents publics et de celle des dépenses de transferts courants induite par la mise en œuvre des mesures de gratuité des soins (obstétricaux et des enfants de moins de cinq ans) prises par le Gouvernement en 2016 (DGEP/ MINEFID, 2016). Les dépenses d'investissement ont également progressé, passant de 8,1 % du PIB en 2015 à 8,3 % du PIB en 2016. La réalisation de grands chantiers d'infrastructures socioéconomiques intervenue dans le cadre de la célébration de la fête de l'indépendance, la poursuite des investissements dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des routes et des télécommunications, expliquent principalement la hausse des dépenses d'investissement.

Tableau 3 : Opérations financières de l'État (en % du PIB)

PRINCIPALES VARIABLES	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes totales et dons	22,4	24,4	21,6	20,9	21,1
recettes fiscales	15,6	16,8	15,4	15,2	16,0
dons	4,9	5,5	4,2	3,7	2,7
Dépenses totales et prêts nets	25,5	27,9	23,4	22,9	24,8
dépenses courantes	14,5	13,8	14,5	15,0	16,7
dépenses de fonctionnement	2,1	2,0	1,7	1,8	1,9
Intérêt	0,7	0,5	0,7	0,7	1,0
dépenses d'investissements	11,0	14,5	9,1	8,1	8,3
Solde global	-3,1	-3,5	-1,9	-2,0	-3,8
Solde primaire	-3,3	-2,8	-1,7	-2,0	-2,4

Source : Calculs de la CEA à partir des données de la DGEP/MINEFID, 2017

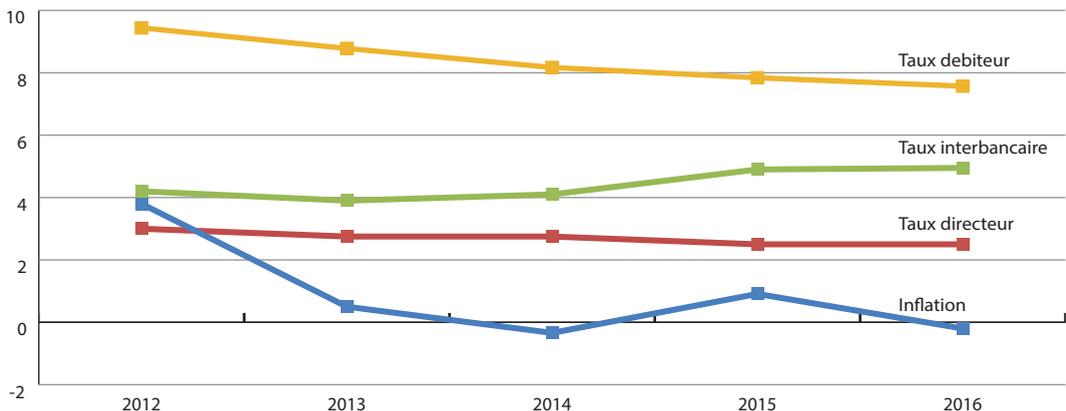
En ce qui concerne la dette publique, son encours total s'est établi en moyenne à 30,1 % du PIB au cours des cinq dernières années, laissant une marge par rapport au seuil communautaire de la CEDEAO fixé à 70 % au maximum.

3.3. Inflation et politique monétaire

Sous le contrôle et les orientations de la BCEAO, la politique monétaire poursuit l'objectif visant à la stabilité des prix et au développement de l'activité économique. L'inflation est restée quasi-nulle en 2016, avec un taux annuel de -0,2 % contre 0,9 % en 2015, du fait de la bonne campagne agricole 2016/2017, de la poursuite des mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère, notamment par la vente des céréales à prix social dans les zones déficitaires, du contrôle des prix des produits de grande consommation, de l'ouverture de boutiques témoins et de la baisse du prix du carburant à la pompe. Le niveau de faible inflation, en dessous de 2 %, est observé depuis 2013 et est toujours entretenu par la baisse des prix des produits alimentaires et des hydrocarbures à la pompe.

La masse monétaire est passée de 30,5 % du PIB en 2012 à 39,9 % du PIB en 2016. Entre 2014 et 2015, l'accroissement de la masse monétaire était de l'ordre de 14,3 %. Cette progression découle de celle des avoirs intérieurs nets, notamment le crédit au secteur privé qui s'est accru de 15,1 % mais aussi le crédit net à l'État soutenu par un recours du Gouvernement aux emprunts obligataires sur le marché financier régional pour financer en partie le déficit budgétaire. En raison du contexte macroéconomique difficile marqué par la chute des cours de l'or et du coton, les avoirs extérieurs nets ont connu une tendance à la baisse entre 2012 et 2014, passant de 12 % du PIB en 2012 à 6 % du PIB en 2014. A partir de 2015, la tendance s'est inversée, les avoirs extérieurs nets ont progressé pour s'établir à 13 % du PIB en 2016.

Figure 4 : Evolution de l'inflation et des taux d'intérêt du système bancaire de 2012 à 2016 (en %)



Source : DGEP/MINEFID et BCEAO 2016

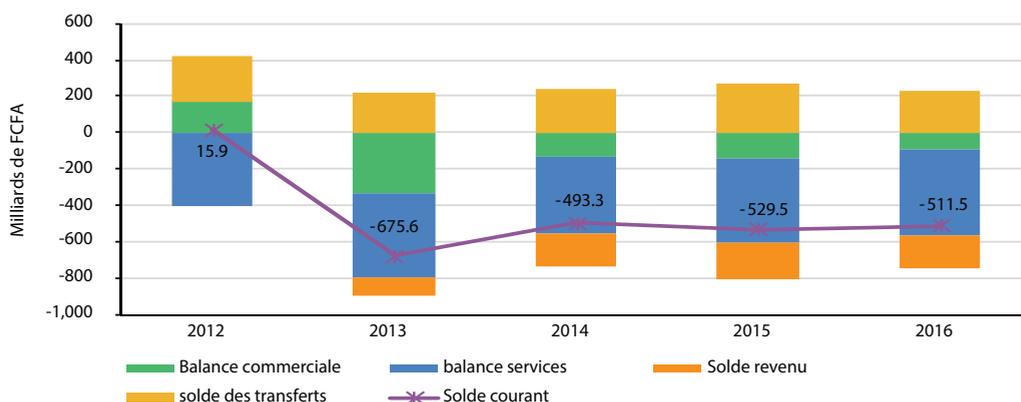
En ce qui concerne le financement de l'économie, le ratio crédit à l'économie par rapport au PIB est limité à 26,6 % en 2016, plaçant le pays derrière le Sénégal (33,1 %) et loin derrière l'Île Maurice (96,4 %) (WDI, 2017). Pour relever ce défi de relatif sous-développement financier, le pays prévoit dans son PNDES 2106-2020 la création de structures de financement des petites et moyennes entreprises, d'une banque pour le financement de l'agriculture, d'une caisse de dépôt et de consignation et d'un fond de garantie.

3.4. Compte courant

Le déficit du compte courant a connu plusieurs évolutions sur la période 2012-2016. En 2013, le déficit du compte courant s'est aggravé, représentant 11,4 % du PIB contre un excédent de 0,3 % du PIB en 2012, une situation induite principalement par la baisse des exportations suite à la chute des cours du coton et de l'or non monétaire pendant cette période. Depuis 2014, le déficit du compte courant connaît de légères améliorations, passant de 8,1 % du PIB en 2014 à 7,6 % du PIB en 2016. La tendance à l'amélioration du déficit du compte courant rapporté au PIB résulterait d'une amélioration des exportations, tirées par l'or, mais aussi de la chute des prix internationaux du pétrole qui a permis au pays de baisser sa facture d'importations d'hydrocarbures (baisse de la facture pétrolière d'environ 20 % entre 2014 et 2015).

En matière de commerce international, la structure des exportations est restée sensiblement identique depuis 2012. Les exportations de biens concernent essentiellement les matières premières, dont l'or non monétaire et le coton, qui représentent près de 80 % des exportations totales du Burkina Faso. En 2016, les exportations de biens ont atteint 1 581,4 milliards de FCFA (23,6 % du PIB), soit une progression de près de 13,0 % par rapport à 2015. L'Europe (principalement la Suisse et la France) demeure la principale destination privilégiée des produits burkinabè, avec près de 66,1 % des exportations totales en 2014. Les exportations à destination de l'Afrique représentent 18 % des exportations totales, la Côte d'Ivoire étant la

Figure 5 : Évolution du solde du compte courant et de ses composantes (en milliards de FCFA)

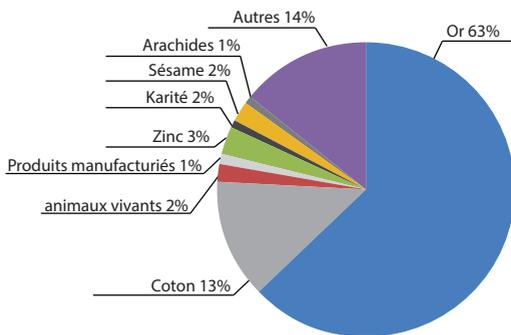


Source : DGEP/MINEFID et BCEAO 2016

première destination privilégiée. En Asie (15 % des exportations totales), la Chine et Singapour sont les principales destinations. Par ailleurs, au regard de la structure des exportations, il convient de relever la faiblesse du tissu industriel national et de sa compétitivité. En effet, la part des exportations des produits manufacturiers représente moins de 1 % des exportations du pays.

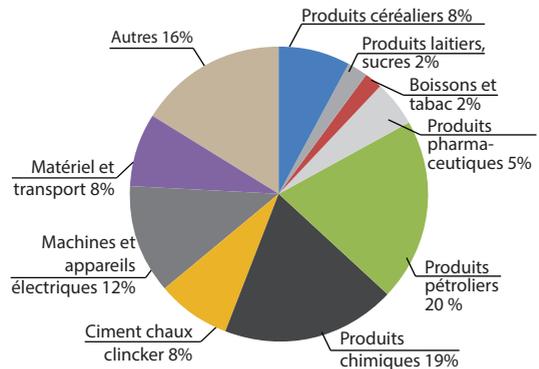
Les importations de biens du Burkina Faso sont majoritairement dominées par les produits pétroliers et miniers (chimiques), les machines et appareils et les produits alimentaires. En 2016, les importations ont progressé de 8,3 %. Elles sont passées de 1 540,4 milliards de FCFA (25,0 % du PIB) en 2015 à 1 668,5 milliards de FCFA (24,9% du PIB) en 2016. Cet accroissement de la valeur des importations est dû principalement aux biens d'équipement, aux biens intermédiaires et aux produits alimentaires, la valeur des produits pétroliers importés s'étant inscrite en repli en liaison avec la baisse des cours internationaux du pétrole, tout en restant dominant en termes d'importation. L'Europe (38,1 % dont 10 % pour la France), l'Afrique (29,8 %) et l'Asie (25.5 %) représentent les principales sources d'importations de biens du Burkina Faso. En Afrique, c'est principalement la Côte d'Ivoire (9,9 %) et le Togo (4,3 %) qui sont les principaux fournisseurs.

Figure 6 : Composition des exportations de biens (% , 2016)



Source : DGEP/MINEFID, 2017

Figure 7 : Composition des importations de biens (en % , 2016)

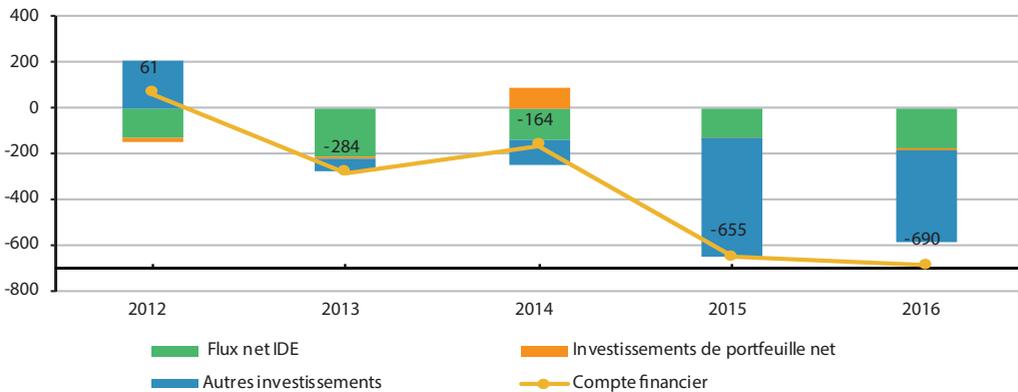


Source : DGEP/MINEFID, 2017, BCEAO

3.5. Compte capital et financier

En ce qui concerne les comptes financiers, on enregistre depuis 2013 un déficit, qui s'est aggravé en 2015 du fait principalement du message négatif lancé par la dégradation du climat socio-politique en direction des investisseurs. Le flux net financier s'est caractérisé par des entrées nettes de 690,4 milliards de FCFA (10,3 % du PIB) en 2016 contre des entrées nettes de 654,9 milliards de FCFA (10,6 % du PIB) en 2015, soit une augmentation de 5,4 %. On assiste particulièrement à une baisse des flux d'investissements directs étrangers depuis l'insurrection populaire d'octobre 2014, qui s'est accentuée en 2015 ; cela découlait essentiellement de la diminution des flux d'IDE dans le secteur minier, où une baisse drastique de 34 % est observée en 2015 ; (BAD, 2016). En 2016, les flux d'investissements directs et d'investissements de portefeuille se sont traduits par des entrées nettes de capitaux représentant respectivement 2,7 % du PIB et 0,1 % du PIB, ce qui dénote une amélioration par rapport à l'année précédente.

Figure 8 : Évolution du solde du compte capital et financier



Source : DGEP/MINEFID, BCEAO 2016

Développement social

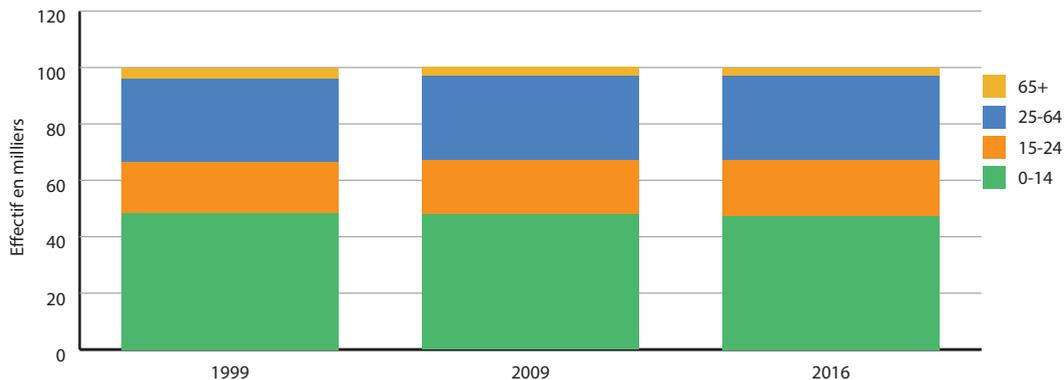
Entre 1960 et 2014, le revenu par habitant n'a augmenté que de 2 % environ par an, et le Burkina Faso tombe ainsi dans la catégorie des pays à faible niveau de développement humain avec un Indice de développement humain de 0,420 en 2015. Cet état de fait est la conséquence de la persistance de la pauvreté dont l'incidence sur la base du seuil national se situait à 40,1 % en 2014, d'un fort taux d'analphabétisme parmi les personnes de plus de 15 ans (65,5 % en 2014) et d'une espérance de vie de moins de 60 ans.

4.1. Dynamique démographique

La population du Burkina Faso a connu une croissance rapide depuis son accession à l'indépendance. Selon l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), la population, qui était estimée à 4,3 millions d'habitants en 1960, a atteint 14,02 millions selon qu'il ressort du RGPH réalisé fin 2006 (INSD, 2008). En 2016, la population du Burkina Faso est estimée à 19,03 millions habitants (INSD, projection 2007-2020). Le taux d'urbanisation, qui se situait à 15,5 % en 1996, est passé à 29,0 % en 2014 et pourrait atteindre 52,0 % en 2050 (DAES, 2014). Le Burkina Faso se distingue aussi par une urbanisation marquée par des faiblesses majeures dans le domaine de l'aménagement urbain. Avec une allocation de 12,3 % de l'espace urbain de Ouagadougou (la capitale du pays) aux routes, le pays s'écarte notablement de la recommandation d'ONU-Habitat en la matière de l'ordre 30 à 40 % (CEA, 2017).

S'agissant de la structure de la population, la forme de la pyramide des âges laisse apparaître une population majoritairement jeune. En effet, 67 % de la population a moins de 25 ans. Entre les RGPH de 1996 et 2006, le taux de croissance annuel moyen est resté élevé, s'établissant à 3,1 %, ce qui s'explique par un taux de natalité de 45 ‰ alors que la mortalité a connu une baisse significative en passant de 24 à 12 ‰ pour la même période. La fécondité des femmes burkinabè demeure encore élevée puisque chaque femme donne naissance, en moyenne, à 6,0 enfants en fin de vie féconde. Cependant depuis 1993, le nombre moyen d'enfants tend à baisser : il est passé de 6,9 en 1993 à 6,2 en 2003, puis à 6,0 en 2011 (INSD, Enquête démographique et de santé, 2015). Le ratio de dépendance démographique était de 1,05 en 2014. Autrement, dans l'ensemble du pays, on dénombre plus de 105 personnes à charge ou dépendants pour 100 personnes en âge de travailler. Le nombre de personnes jeunes dépendantes est plus élevé que celui des personnes âgées dépendantes, ce qui reflète une fécondité élevée.

Figure 9 : Évolution de la population par groupe d'âge (en milliers)



Source : INSD, RGPH 1985,1996, 2006, Projections démographiques de 2007 à 2020

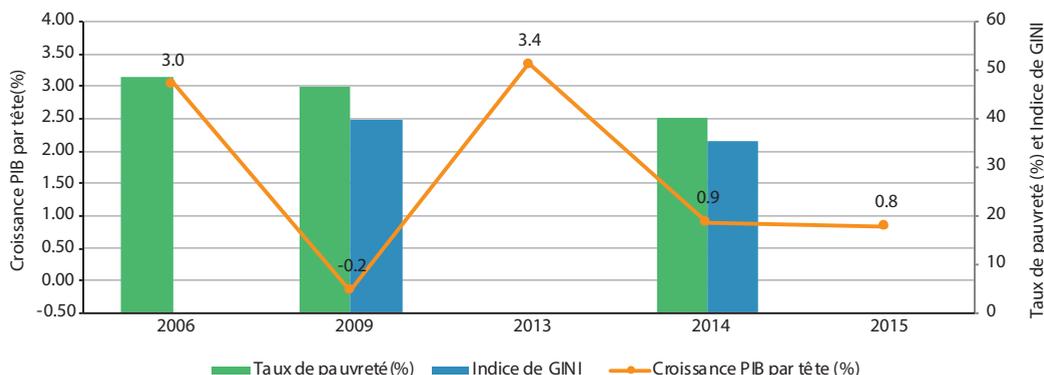
4.2. Pauvreté et emploi

En 2014 l'incidence de la pauvreté au Burkina Faso est de 40,1 %. Des efforts ont été déployés au niveau national en vue de réduire la pauvreté. C'est ainsi que le nombre de personnes vivant en dessous de 1,25 dollar par jour est passé de 71,2 % en 1990 à 44,6 % en 2009, soit près de 25 points de pourcentage en moins entre 1990 et 2009.

Au niveau de l'emploi, le secteur informel reste le principal pourvoyeur d'emplois, comptant pour 93,6 % dont 77,3 % pour le secteur informel agricole (EICVM 2009/2010). En 2015, le nombre d'emplois formels est estimé à seulement 685 625, dont 154 846 (22,6 %) agents de l'État et 530 679 (77,4 %) travailleurs du secteur privé immatriculés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). La proportion des femmes varie entre 21,6 % dans le secteur privé et 33,3 % dans le secteur public.

Les mesures d'attraction de l'investissement privé ont suscité l'essor du sous-secteur minier, mais sans pour autant s'accompagner toutefois d'une création importante d'emplois décents.

Figure 10 : Évolution du taux de pauvreté, du PIB par tête et de l'indice de GINI



Source : INSD, Indicateurs du développement dans le monde (WDI), Banque mondiale 2016

En effet, l'effectif du personnel des sociétés minières représentait, en 2012, 6 083 dont 3 795 nationaux du Ministère de l'énergie, des mines et des carrières (MME) en 2015), soit moins de 1 % des travailleurs du secteur privé.

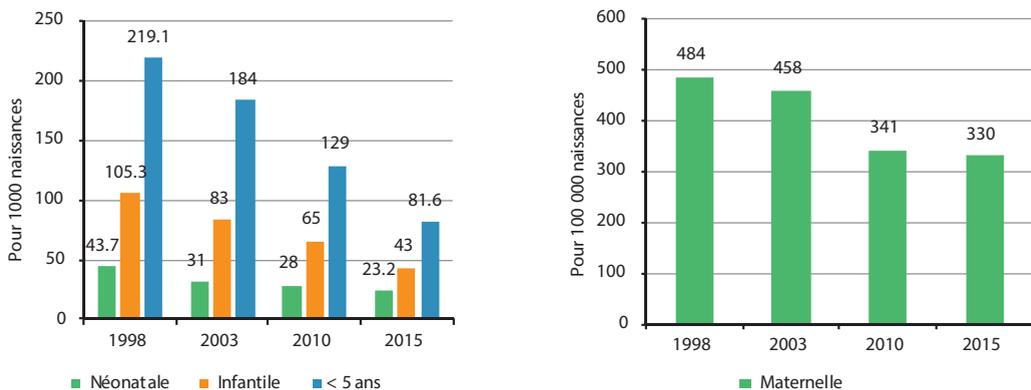
Par branche d'activités, l'agriculture occupe plus de 8 personnes sur 10 selon qu'il ressort des enquêtes réalisées sur la période 2003-2009. Les secteurs de l'industrie, des services et du commerce occupent respectivement 5 %, 7,6 % et 6 % selon l'enquête sur les conditions des ménages de 2009 (INSD, 2014b).

Pour ce qui est du chômage, il était de l'ordre de 6,6 % en 2014 (INSD, 2014b), avec un taux plus élevé en milieu urbain (7,1 %) qu'en milieu rural (6,4 %). Quant au taux de sous-emploi, il se situe à 15,6 %. Il convient de relativiser ces taux au regard du niveau élevé de l'emploi informel évalué à 93,6 % en 2009 (EICVM 2009/2010).

4.3. Santé

Les principaux indicateurs de santé au Burkina Faso se sont améliorés. C'est ainsi que la mortalité maternelle est passée de 484 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 1998 à 330 en 2015. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est passé de 219,1‰ à 81,6‰ sur la même période. Quant à la mortalité infantile, elle était de 43 décès pour 1000 naissances en 2015 contre 105,3 en 1998 (INSD, 2016 & PNDS 2016). La mortalité infantile associée à la sous-nutrition a réduit de 13,6 % la population active du Burkina Faso selon l'étude sur le coût de la faim au Burkina Faso¹). L'espérance de vie à la naissance est de 56,7 ans (RGPH,2006).

Figure 11 : Évolution des taux de mortalité infantile, néonatale, des moins de cinq ans et du taux de mortalité maternelle



Source : INSD, 2016 & PNDES 2016.

1 L'étude sur le coût de la faim (C DFA) réalisée en 2012 au Burkina Faso est une initiative placée sous le leadership de l'Union africaine (UA), de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et du Programme alimentaire mondial (PAM).

Ces performances ont été soutenues sur la période récente par les mesures de gratuité des soins (obstétricaux et des enfants de moins de cinq ans) prises par le Gouvernement en mars 2016. Toutefois, une augmentation de la part du budget national alloué à la santé consoliderait ces progrès. Il est en effet noté une baisse continue des dépenses publiques de santé, qui sont passées de 7,5 % du budget de l'État en 2012 à 6,1 % en 2014, valeur en deçà du minimum de 15 % énoncé dans la déclaration d'Abuja.

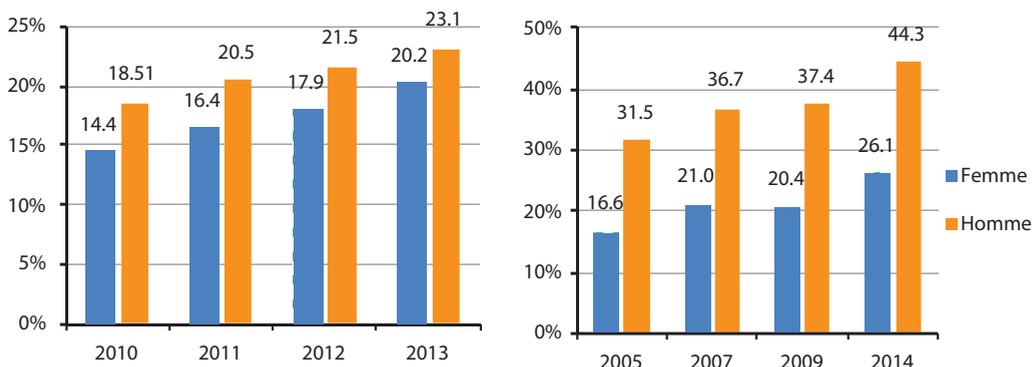
4.4. Éducation

Une réforme majeure du système éducatif du Burkina Faso a été entreprise après l'adoption de la loi d'orientation du 30 juillet 2007. Cette réforme, qui fait de l'éducation une priorité nationale, impose la scolarisation obligatoire et gratuite de tous les enfants sans discrimination. Pour faire de cette ambitieuse réforme une réalité, le Burkina Faso s'est doté en 2012 d'un Programme de développement stratégique de l'Éducation de base (PDSEB/2012-2021). Grâce à ces initiatives, des progrès ont été faits dans le domaine de l'éducation. Le taux brut de scolarisation au primaire a ainsi augmenté, passant de 45,9 % en 2000 à 83,7 % en 2015. Le taux net de scolarisation au primaire est de 71,1 % en 2015 et celui de scolarisation au niveau secondaire de 21,7 % (soit 20,2 % pour les filles et 23,1 % pour les garçons) en 2013.

Le taux d'alphabétisation des adultes âgés de 15 ans et plus a connu une progression significative, passant de 23 % en 2005 à 34,5 % en 2014. Il s'élève à 44,3 % pour les hommes contre 26,1 % chez les femmes. Pour la tranche d'âge 15-24 ans, le taux d'alphabétisation est estimé à 50 % en 2014. La fréquentation scolaire de la population de 6 à 23 ans, tous niveaux confondus, est estimée à 46 % au niveau national (INSD, 2014a), des disparités étant observées selon le milieu de résidence : 73 % en milieu urbain contre 38 % en milieu rural.

S'agissant de la qualité du système éducatif, des progrès sont notés au niveau du primaire, où les taux de redoublement et d'abandon sont faibles, soit respectivement de 4,5 % et 7,8 % en

Figure 12 : Évolution du taux net de scolarisation au secondaire et du taux d'alphabétisation des adultes de 15 ans et plus, [par sexe, en %]



Source : INSD, Enquête multisectorielle continue 2014 et Institut de statistique de l'UNESCO, 2016

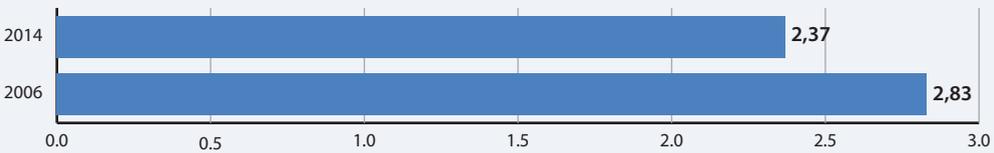
2014/2015. Par contre, au niveau du secondaire, le taux de redoublement est relativement élevé, atteignant 24,8% dans l'enseignement général.

Par ailleurs, les dépenses publiques consacrées à l'éducation représentaient 19,37 % du total des dépenses publiques et 4,5 % du PIB en 2014. Environ 50,8 % de ces dépenses sont consacrées au paiement des salaires contre 21,4 % pour les investissements infrastructurels (UNESCO, Profils de pays 2016).

Encadré 4 : Mesurer l'exclusion humaine au Burkina Faso

L'analyse de l'Indice africain de développement social (IADS)* fait ressortir un niveau modéré d'exclusion humaine générale au Burkina Faso. Ce niveau a accusé une légère baisse de 16,2 % entre 2006 et 2014, attribuable principalement au taux de croissance économique moyen de 5,6% sur la période et à la réduction de l'incidence de la pauvreté de 44,6 % en 2009 à 40,1 % en 2014.

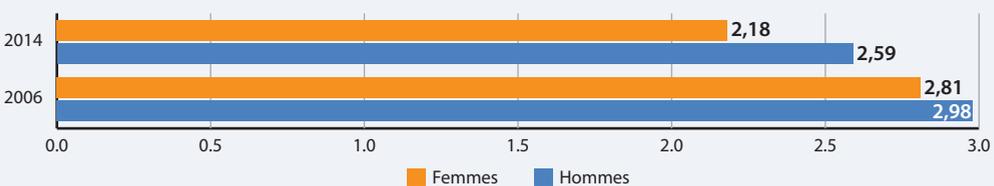
Figure A : Exclusion humaine au Burkina Faso



Source : Calculé à partir de statistiques nationales.

Par sexe, l'exclusion humaine semble être plus élevée chez les hommes que chez les femmes au fil du temps. Cette situation pourrait être imputable aux actions entreprises en vue de réduire les inégalités entre genre, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé.

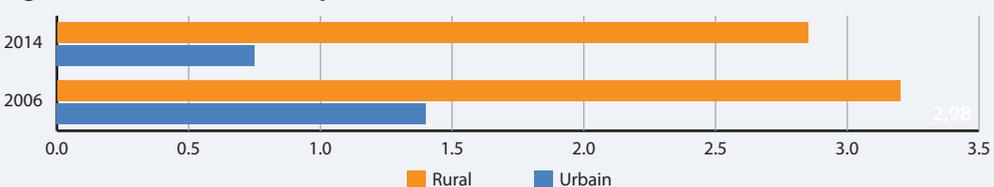
Figure B : Exclusion humaine, par sexe



Source : Calculs établis à partir de statistiques nationales.

En considérant le lieu de résidence, l'indice montre qu'en 2014, l'exclusion dans les zones rurales était plus de trois fois plus élevée que dans les zones urbaines, respectivement 2,85 et 0,80. Cette situation est liée au caractère essentiellement rural de la pauvreté au Burkina Faso, avec une incidence évaluée à 70 % en 2014.

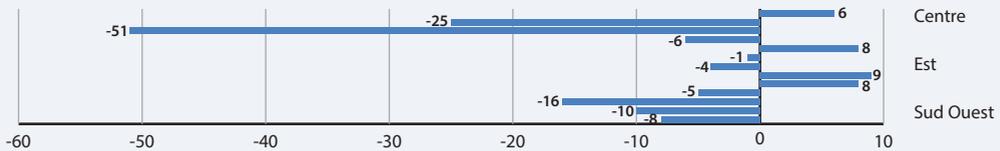
Figure C : Exclusion humaine, par lieu de résidence



Source : Calculs établis à partir de statistiques nationales.

Par zone géographique, l'exclusion est en hausse dans quatre régions du pays, la région de l'Est enregistrant la plus forte augmentation (9 %), suivie des régions des Hauts Bassins et Centre Nord (8 %) et de la Boucle du Mouhoun (6 %). D'autre part, neuf régions ont réduit l'exclusion, ce qui indique une amélioration de l'Indice africain de développement social(ASDI).

Graphique D : Évolution de l'indice africain de développement social (IADS), par sous-région (en pourcentage)



Source : Calculs établis à partir de statistiques nationales.

L'éducation, la pauvreté et la malnutrition sont des principaux moteurs de l'exclusion au Burkina Faso. Le retard de croissance (malnutrition) a contribué considérablement à l'exclusion humaine générale dans le pays, bien qu'elle ait légèrement diminué au fil du temps. Tout comme la plupart des pays africains, l'éducation de base au Burkina Faso (primaire et secondaire inférieur) est gratuite et obligatoire. Cependant, les niveaux d'analphabétisme restent élevés, avec un taux d'alphabétisation des adultes âgés de 15 ans et plus évalué à 34.5 % en 2014.

* Pour plus d'indications sur l'Indice, voir http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/asdi_report_technical_fre.pdf

4.5. Évaluation de l'égalité de genre au Burkina Faso

Le rapport 2017 sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes du Burkina Faso réalisé par le Centre africain pour le genre de la Commission économique pour l'Afrique évalue la situation en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans sept domaines essentiels qui concourent à la transformation de la vie des femmes en assurant leur contribution à une croissance diversifiée, soutenue et inclusive. Ces domaines essentiels sont les suivants : emploi, secteur des entreprises, accès au crédit, accès à la terre, participation à la vie politique et à la prise de décisions, santé et éducation aux niveaux du secondaire et de l'enseignement supérieur.

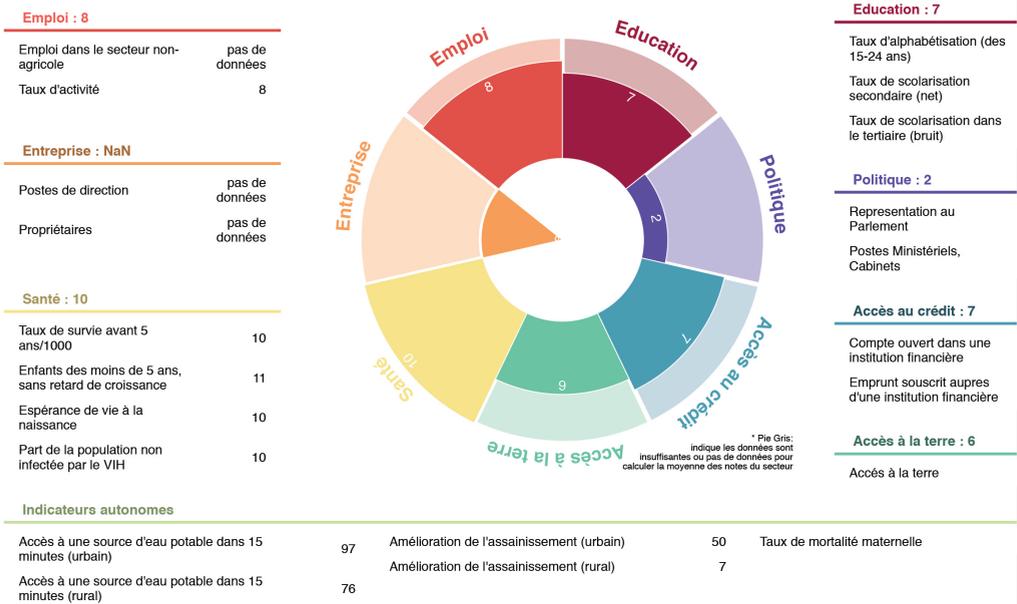
Encadre 5: Égalité de genre et autonomisation des femmes - Burkina Faso

Interprétation du diagramme circulaire : Les résultats sont notés de 0 à 10, sachant que 0 correspond au pire niveau d'inégalité, 5 à une parité intermédiaire et 10 à une parité parfaite. La parité parfaite se traduit par une situation où les hommes et les femmes sont représentés à parts égales, quel que soit le degré de développement de la variable ou de l'indicateur évalué(e).

En se basant sur les indicateurs de santé, d'éducation, d'économie et de participation politique, le Burkina Faso affiche des performances mitigées en matière d'égalité des genres. Il ressort une égalité entre les sexes pour le taux de mortalité infanto-juvénile, l'espérance de vie à la naissance et la population affectée par le VIH. Les femmes sont même privilégiées en la matière pour ce qui est des enfants de moins de 5 ans sans retard de croissance ou mal nourris. En ce qui concerne l'éducation, on note par contre que les femmes du groupe d'âge 15 à 24 ans ont un accès relativement plus faible à l'enseignement secondaire et à l'alphabétisation.

De même, les femmes ont un accès plus limité à l'éducation tertiaire comparativement aux hommes, les deux groupes présentant toutefois de faibles niveaux respectifs de 1,6 % et 3,4 % (CEA, 2009). S'agissant du domaine économique, les femmes sont désavantagées aussi bien pour la possession d'un compte dans une institution financière, la participation dans la population active que pour l'accès au crédit et à la terre. Pour ce dernier indicateur, le pourcentage d'accès est de 32 % pour les femmes contre 54 % pour les hommes (INSD, 2012).

Enfin, au plan de la participation politique, l'inégalité aux dépens des femmes est relativement marquée. 80 % des sièges au parlement et des postes ministériels sont détenus par des hommes. Cette situation persiste malgré la loi n°010-2009/AN du 16 avril 2009 qui dispose que toute liste de candidatures présentée par un parti politique ou regroupement de partis politiques, lors des élections législatives et municipales, doit comporter au moins 30 % de candidatures au profit de l'un et de l'autre sexe.



5

Analyse thématique : diversification des exportations, croissance et pauvreté au Burkina Faso

Les exportations de la plupart des pays africains sont concentrées sur quelques produits de base. Cette situation est génératrice d'instabilité et de vulnérabilité aux chocs tant internes qu'externes. Aussi, des politiques de diversification sont-elles à promouvoir pour contenir ces risques et accélérer une croissance économique plus inclusive. Le Burkina Faso s'est inscrit dans cette dynamique en adoptant plusieurs mesures visant la diversification de ses exportations. Il s'agit notamment de la Stratégie nationale de promotion des exportations (SNE) et de la mise en place d'une Agence nationale pour la promotion des exportations (APEX) et du développement de pôles de croissance économique. Ces mesures ont été renforcées par le Plan national de développement économique et social (PNDES) adopté en juillet 2016, dans lequel la diversification des exportations est considérée comme un des leviers favorisant une véritable transformation structurelle de l'économie.

La présente analyse thématique s'inscrit dans ce contexte et s'articule autour de l'examen de la dynamique des exportations et de la structure et du degré de diversification des exportations du Burkina Faso, suivi de l'analyse du lien entre la diversification et la croissance économique. Elle devrait permettre en particulier de dégager des pistes et des orientations susceptibles de soutenir les efforts faits en vue de parvenir à la transformation structurelle de l'économie du Burkina.

5.1. Dynamique des exportations et politique de promotion de la diversification au Burkina Faso

5.1.1 Les réformes en faveur de la diversification des exportations

Les principales réformes portent sur l'élaboration de la Stratégie nationale de promotion des exportations, la création de l'Agence nationale des exportations, le développement des pôles de croissance, la création de l'agence de normalisation, la tenue de campagnes promotionnelles et les actions programmées dans le cadre du PNDES.

Élaboration de la Stratégie nationale de promotion des exportations

L'absence d'une véritable stratégie d'exportation et le manque de cohérence d'ensemble des différentes politiques d'exportations ont été les principaux défis de la faible valorisation des atouts en matière d'exportation du pays (APEX, 2012). En réponse, le Gouvernement a adopté en 2011 une Stratégie nationale de promotion des exportations (SNE) comportant comme orientations majeures : i) la création d'une structure nationale dédiée principalement, voire exclusivement, à la promotion des exportations, ii) le développement d'une culture nationale d'exportation, iii) l'identification d'investisseurs stratégiques pour les principales filières prioritaires dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant et iv) le développement des activités de transformation génératrices de valeur ajoutée. La stratégie a aussi identifié 6 secteurs porteurs : la mangue, les oignons, le karité, le bétail viande, les cuirs et peaux, le sésame.

Encadré 6 : Schéma des principaux secteurs porteurs définis par la Stratégie nationale de promotion des exportations (SNE)



MANGUE: c'est la principale activité du sous-secteur des fruits et légumes. La superficie occupée est estimée entre 12 000 et 15 000 ha. La production annuelle moyenne varie entre 120 000 et 150 000 tonnes.



OIGNONS: il s'agit d'une production maraîchère bien ancrée au Burkina Faso qui a développé depuis longtemps une réputation de qualité dans ce domaine.



KARITE: le Burkina est le deuxième producteur mondial de karité. Le karité dont les amandes sont réputées pour leur haute teneur en matières grasses sont utilisées pour la cuisine, la pharmacopée



BETAIL VIANDE: c'est le troisième pilier de l'économie après le coton et l'or. Le Burkina Faso présente des avantages comparatifs certains dans ce domaine. Il contribue pour plus de 10 % au PIB. Environ 4 millions de Burkinabè vivent pour l'essentiel de l'élevage.



CUIRS ET PEAUX: ce sont des sous-produits de l'activité d'abattage



SESAME: Il connaît un fort potentiel au Burkina Faso du fait de sa culture facile et à moindre coût de production. Il se positionne actuellement parmi les plus importants produits agricoles d'exportation et Il rapporte annuellement entre 7 à 8 milliards FCFA à l'exportation.

Source : Tiré de la SNE

Création de l'Agence nationale des exportations

Pour mieux promouvoir et diversifier les exportations, le Burkina Faso a, en septembre 2011, créé l'Agence pour la promotion des exportations au Burkina (APEX), en remplacement de l'Office national du commerce extérieur (ONAC). Cette agence a pour missions principales de promouvoir les produits et services burkinabè sur les marchés national, régional et international, d'informer et de renforcer les capacités techniques des exportateurs.

Promotion des pôles de croissance

Dans le cadre de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) mise en œuvre au cours de la période 2011-2015, le gouvernement a créé en 2012 le tout premier pôle de croissance « Bagrèpôle » au Centre-Est du pays. Bagrèpôle a, entre autres missions, de créer une grande zone de production agroindustrielle pour satisfaire les besoins nationaux et exporter vers les marchés des pays voisins (Bénin, Côte d'Ivoire, Niger, Ghana, Togo, etc.). Le pôle bénéficie d'avantages fiscaux, notamment d'exonérations fiscales et douanières (Loi de finances rectificative n° 21-2013/ AN du 23 mai 2013), et d'une dynamique d'augmentation des superficies aménagées qui devraient passer pour les cinq prochaines années de 6 150 en 2016 à 23 997 ha. Cette évolution, combinée à la hausse prévue des rendements, devrait multiplier par un facteur de 20 entre 2014 et 2020 (37 803 tonnes en 2016 contre une prévision de 759 805 tonnes) les tonnages de production des différentes spéculations (maïs, riz, moringa, arachide, sésame, banane, oignon, piment, papaye, canne à sucre, soja, stévia, tournesol).

Au-delà des hausses de production attendues, ces perspectives laissent entrevoir une diversification du panier de produits d'exportations du pays, largement tributaire de la filière coton et récemment des ressources minières².

Création de l'agence de normalisation

Afin d'assurer le contrôle et l'inspection de la qualité des produits, des biens et services à l'exportation, une agence a été créée. Il s'agit de l'Agence burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité (ABNORM) qui est la structure chargée d'élaborer les normes sur le plan national et de couvrir tous les secteurs prioritaires du pays. Ainsi, la concurrence des produits frauduleux diminue et les exportateurs peuvent envisager la diversification des produits.

Organisation de campagnes promotionnelles

Le Burkina Faso multiplie des efforts auprès de certains pays d'exportation partenaires à travers l'organisation périodique de journées culturelles et économiques dans ces pays. Ces cadres de rencontres offrent des opportunités d'investissement et fournissent un cadre pour

² Au nombre des nouveaux produits exportables prévus figurent le riz, le moringa, le stévia, la banane, le maïs, le tournesol, les fruits et légumes, les produits laitiers et de l'élevage, etc. (Bagrèpôle, 2014).

la promotion des filières porteuses susceptibles de faire l'objet d'exportation. Les journées culturelles et économiques du Burkina Faso au Canada (biannuelle) et la journée de l'économie burkinabè en Côte d'Ivoire peuvent être citées comme exemples.

Volonté de diversification des exportations fortement exprimée dans le Plan national de développement économique et social (PNDES)

Le PNDES a pour ambition d'opérer une transformation structurelle de l'économie nationale afin de réduire la pauvreté. Cette ambition passe par une diversification des exportations à travers notamment la hausse de la part des produits manufacturés dans les exportations. Ainsi, le PNDES se fixe pour objectif de porter la part des produits manufacturés dans les exportations de 10,6 % en 2014 à 15 % en 2018 et 20 % en 2020. Il préconise à cet effet des actions fortes comme la transformation du coton et des produits primaires.

Ces différentes réformes devraient améliorer la composition des exportations du pays et contribuer à réduire sa vulnérabilité à l'égard des chocs exogènes externes. Qu'en est-il exactement ? La diversification s'est-elle améliorée ou dégradée ?

5.1.2 Dynamique des exportations du Burkina Faso

On assiste à une forte expansion des exportations depuis 2008, expliquée en grande partie par le boom minier

Au cours de la période 1990-2015, les recettes d'exportation ont progressé en moyenne de 15,3 % par an. En se fondant sur l'analyse de cette évolution, trois (3) principales phases peuvent être mises en évidence :

- **Une première phase** relativement longue couvrant la période 1990-2008, dominée par les exportations de coton graine qui contribuaient à hauteur de 50 % aux exportations totales avec un pic de 66 % en 2006. Les exportations de coton sont passées de 23,4 milliards de FCFA en 1990 à 102,8 milliards de francs CFA en 2008, à la faveur notamment des réformes de libéralisation du secteur et du développement de l'interprofession impliquant tous les acteurs de la filière (Kaminski (2007), Centre d'analyse des politiques économiques et sociales (CAPES) (2003). Ces actions ont permis de relancer la filière et d'en faire une des plus dynamiques de la sous-région. En effet, de 1995 à 2005, la production de coton graine au Burkina Faso a triplé, contrairement aux autres pays voisins producteurs : stagnation au Mali et en Côte d'Ivoire, effondrement au Bénin, au Togo, et production marginale au Sénégal³.
- **La seconde phase** porte sur la période 2008-2012, marquée par une progression des exportations de 435,8 milliards FCFA en 2009 à 1 527,6 milliards de FCFA en 2012, soit

³ Jonathan Kaminski (2007), Réforme de la filière cotonnière burkinabè : Analyse des impacts économiques et sociaux sur les producteurs et implications des organisations agricoles, Synthèse du rapport.

un taux de croissance annuel moyen de 36,8 %. Cette phase est marquée par l'émergence de l'or dont les exportations ont atteint un niveau jamais égalé de 1 162,2 milliards FCFA en 2012, après un montant moyen de 8,4 milliards de FCFA sur la période 1990-2007. La forte progression des exportations d'or est justifiée aussi bien par l'adoption du code minier de 2003 jugé plus incitatif que par l'évolution favorable du cours mondial du métal jaune.

- **La troisième phase**, observée de 2012 à 2016, est marquée par une chute brutale des exportations totales à 1 315,4 milliards FCFA en 2013 après le niveau record atteint une année plus tôt (1 527,6 milliards FCFA). La baisse des exportations totales est le reflet de l'évolution des exportations d'or qui ont baissé de 29,1 % et est imputable à la baisse du cours mondial de l'or.

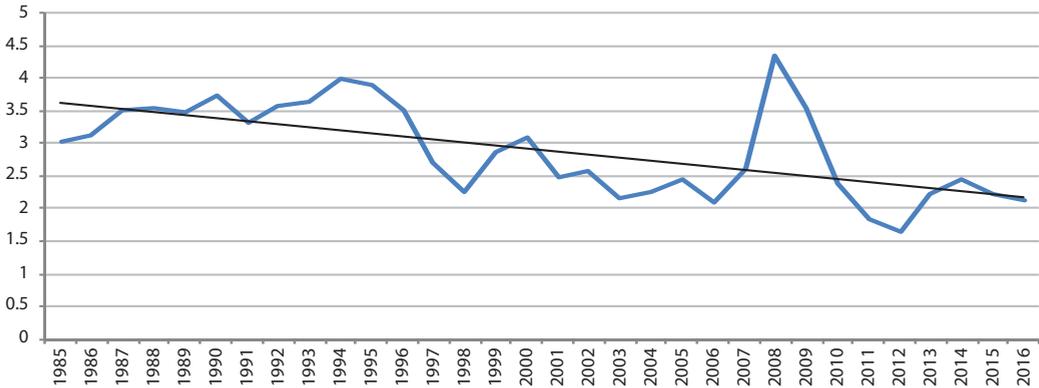
Evolution de la structure des exportations

En se fondant sur l'analyse de la structure des exportations sur la période 1985-2016, plusieurs enseignements peuvent être mis en évidence :

Des exportations fortement concentrées autour des produits miniers : L'or a représenté en 2016 plus de 60 % des exportations totales, contre 1,5 % en 2006. On note aussi l'émergence d'autres produits miniers (manganèse et zinc). Toutefois, le manganèse qui a été exporté en 2010 et 2011, a été interrompu en raison de problèmes liées à la contractualisation. Quant au Zinc, sa production se poursuit depuis 2014.

Un secteur agricole en quasi-stagnation : le pays regorge d'un potentiel important en matière de produits agricoles. Malgré ce potentiel, la part des produits agricoles dans les exportations reste encore relativement faible. Cela se justifie par le fait que pendant longtemps, le Burkina Faso ne disposait pas d'une véritable stratégie de promotion de ces produits. Afin de garantir des revenus plus stables et une plus grande diversification des exportations, la stratégie nationale des exportations, adoptée en 2011, a identifié des produits présentant un avantage comparatif et devant faire l'objet de promotion. Toutefois, cette stratégie n'a pu être mise en œuvre en raison notamment de contraintes de ressources et de l'absence d'un plan d'actions.

Un secteur de l'élevage en constante régression malgré son potentiel : c'est le secteur qui présente les avantages comparatifs les plus importants. Toutefois, sa part dans les exportations totales n'a cessé de baisser au fil des années. En effet, l'élevage toutes composantes confondues (viande, peaux et cuirs, ...), qui comptait pour 25,8 % en 1995, ne représente plus que 2 % des exportations en 2016. Le développement de l'élevage est confronté à plusieurs difficultés techniques majeures qui limitent l'accroissement de la productivité et des productions animales. Il s'agit entre autres des contraintes d'ordres : i) alimentaire, avec un déficit fourrager, nutritionnel et hydrique qui affecte le cheptel, notamment pendant la saison sèche,

Figure 13 : Évolution de l'indice de diversification des exportations du Burkina Faso

Source : Calculs établis à partir des données du MINEFID

ii) sanitaire et iii) commerciale, avec une faible liaison production - marché qui se caractérise par l'irrégularité de l'offre et, la faible qualité des produits mis sur le marché.

Un degré de diversification en nette détérioration

L'analyse de la diversification des exportations, basée sur l'inverse de l'indice agrégatif de spécialisation (SPE)⁴, confirme la tendance à la concentration des exportations avec un niveau qui s'éloigne de zéro. Ainsi, comme le confirme l'EDIC⁵ 2014 réalisée par la Banque mondiale, la diversification des exportations reste un défi majeur pour l'économie du Burkina Faso.

Les contraintes limitant la diversification de l'économie

Les différentes études diagnostiques réalisées sur l'économie nationale (EDIC 2007 et 2014, SNE de 2012, ...) mettent en évidence une série de facteurs. Il s'agit des coûts des facteurs exorbitants, la faiblesse du réseau routier national et des voies de desserte du pays, la faiblesse de la normalisation de la qualité des produits nationaux destinés à l'exportation, la faiblesse de l'industrie de transformation, l'existence d'un système fiscal peu favorable à l'éclosion de véritables industries destinées à l'exportation et la faible visibilité des structures en charge de la promotion des exportations.

- **Des coûts des facteurs exorbitants qui influent sur la compétitivité des entreprises nationales** : comparativement à ses concurrents, le Burkina Faso présente des coûts des facteurs très élevés dans la quasi-totalité des domaines.

4 Il se calcule comme suit : $SPE = \frac{1}{\sum_{i=1}^N \left(\frac{x_i}{X}\right)^2}$, N est le nombre de produits exportés, x_i le montant de l'exportation du produit i et X le montant global des exportations de l'année en cours. Plus il est proche de 0, plus les exportations sont diversifiées. Pour plus de détail voir CAPC (2006), « la diversification, vers un nouveau paradigme pour le développement de l'Afrique », 36e parution.

5 Étude diagnostique sur l'intégration du commerce pour le programme du Cadre Intégré.

S'agissant de l'énergie, le prix de l'électricité reste le deuxième le plus élevé dans la sous-région après la Guinée Bissau (selon l'enquête utilisant le Questionnaire des indicateurs de base du bien-être (QUIBB) 2007). Cette situation rend les entreprises burkinabè moins compétitives par rapport à leurs concurrentes installées dans les autres pays de la sous-région.

Concernant les transports, ils constituent aussi un véritable problème. À titre illustratif, le Burkina présente le coût le plus élevé pour la route dans la région de l'UEMOA : 55 FCFA/km de route contre une moyenne de 31 FCFA/km pour la Côte d'Ivoire et 34 FCFA/km pour le Mali.

Dans le transport ferroviaire, le Burkina Faso a aussi le tarif le plus élevé, soit 52,48 FCFA/tonne par km/fer contre 26,30 FCFA/tonne par km/fer pour le Sénégal et le Mali, et 28,28 FCFA/tonne par km/fer pour le Bénin.

Quant aux transports maritime et ferroviaire, ils présentent aussi les prix les plus chers. On estime par exemple que le coût d'un conteneur en provenance des États Unis est de l'ordre de 7 000 dollars pour le Burkina contre 4 000 dollars pour la Côte d'Ivoire, 2 000 dollars pour le Ghana et 2 000 dollars également pour l'Ouganda qui est enclavé.

Pour ce qui est du transport aérien, les exportations du pays sont pénalisées du fait du coût élevé des tarifs moyens du fret et du manque de régularité des transports aériens dans les grandes agglomérations nationales telles que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Le coût moyen du transport par fret est de 3 150 FCFA/T/KG pour le transport vers les États Unis, comparé à des tarifs plus bas de 2 350 FCFA/T/KG pour le transport vers les États Unis pour la Côte d'Ivoire et de 2 870 FCFA/T/KG pour le Mali (APEX Burkina, 2012).

- **Les problèmes de financement** : ils se traduiraient par des difficultés d'accès au financement, l'absence d'incitations financières à l'exportation et l'absence de système de garantie et d'assurance des exportations.
- **L'absence de véritables filières** : en l'absence de filières organisant les activités en amont et aval des spéculations agricoles, il y a peu de capacités et d'incitations à produire. Cela se traduit par la faiblesse du crédit aux secteurs porteurs, une désorganisation des chaînes d'approvisionnement en intrants, une faiblesse de la production en raison des incertitudes et de la faible connaissance des marchés. À l'image du coton, une construction de filières dans les secteurs porteurs devrait permettre de stabiliser la production et faciliter l'écoulement.
- **La faiblesse de la promotion des produits du Burkina Faso** : l'État a toujours eu le souci de promouvoir les produits « made in Burkina Faso ». Cela s'est traduit par la création de l'Office nationale du commerce extérieur (ONAC) en 2000, qui a été remplacé en

2011 par l'Agence de promotion des exportations (APEX). Toutefois, l'impact sur les exportations est resté faible. Aussi, le désengagement de l'État de certaines structures de promotion, à la faveur des programmes d'ajustement structurel (PAS), a été néfaste pour la promotion des exportations, principalement pour certains produits : haricot vert, mangue, karité, sésame et arachide. En outre, la Stratégie nationale de promotion des exportations n'a pas fait l'objet de mise en œuvre en raison de contraintes financières. Il est à espérer que son plan d'action qui vient d'être finalisé favorisera une véritable promotion des produits burkinabè. Parmi les autres mesures visant à une meilleure diversification et promotion des exportations du Burkina on peut notamment citer la création d'un :

- *Conseil national de l'exportation présidé par le Chef de l'État, chargé de définir les orientations en matière d'exportation et d'en suivre la mise en œuvre.*
- *Guichet unique au niveau des principales structures administratives en relation avec les exportations (douanes, fisc, contrôle sanitaire, etc.) pour solutionner les difficultés rencontrées par les opérateurs.*
- **Une fiscalité relativement élevée et complexe** : une des difficultés évoquées par les opérateurs économiques concerne la fiscalité. Du fait de la faiblesse de l'assiette, elle pèserait plus sur les entreprises formelles dont le nombre est relativement limité. Les incohérences de la réglementation et les pratiques de l'administration fiscale sont également relevées.

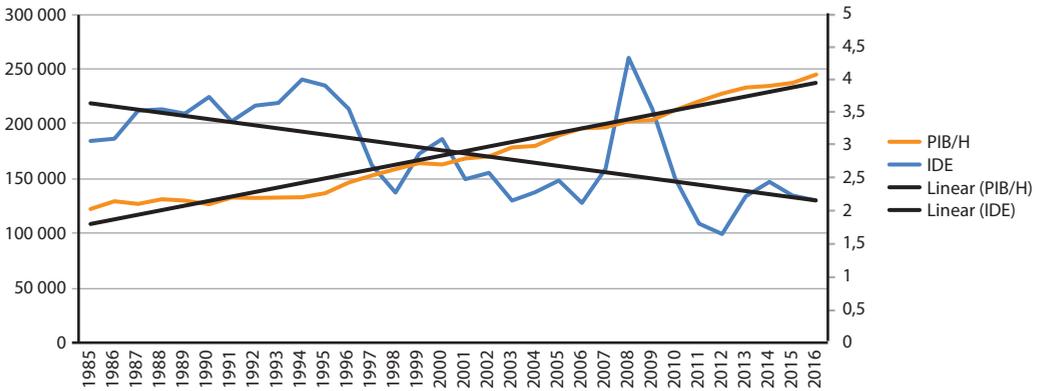
D'autres préoccupations comme la faiblesse de la normalisation de la qualité des produits nationaux destinés à l'exportation, l'inefficacité du régime foncier, la faible capacité des acteurs et la faiblesse du réseau routier national et des voies de desserte du pays sont également évoquées.

5.2. Diversification des exportations et croissance économique : causalité, facteurs déterminants et impact

5.2.1 Diversification des exportations et croissance économique au Burkina Faso : quelle relation ?

Sur la base des résultats des différents travaux de recherche sur la relation entre exportations et croissance économique, il est unanimement reconnu que ce n'est pas seulement le niveau des exportations d'un pays qui fait sa croissance mais aussi le degré de diversification de ses exportations. Les défenseurs de cette thèse ont mis en lumière la forte incidence de la diversification des exportations sur la croissance économique (Feenstra et Kee (2004) ; Greenaway et Morgan (1999). Par ailleurs d'autres travaux soutiennent que les effets des exportations sur la croissance dans les pays en développement sont conditionnés par un minimum de développement (Michaely, 1977).

Figure 14 : Évolution comparée du PIB par habitant et de l'Indice de diversification des exportations



Source : Calculs établis à partir des données de MINEFID, janvier 2017.

L'analyse du graphique ci-après mettant en relation la diversification des exportations et la croissance au Burkina Faso ne présage pas d'une relation de causalité entre le PIB par habitant et l'Indice de diversification. La richesse par habitant poursuit sa croissance malgré la dégradation de la diversification des exportations. Il sied de s'interroger sur les déterminants de la diversification afin d'identifier les leviers d'actions pour une meilleure diversification des exportations.

5.2.2 Les déterminants de la diversification

La plupart des politiques économiques et sociales du Burkina Faso se sont données pour ambition de parvenir à la diversification des exportations pour réduire la vulnérabilité du pays à l'égard des chocs exogènes, accélérer la croissance et réduire la pauvreté. Toutefois, les effets des différentes politiques en faveur de la diversification sont encore attendus. L'analyse des déterminants de la diversification des exportations permettra de connaître les leviers à actionner pour une diversification des exportations.

Encadré 7 : Présentation succincte du modèle

Le modèle de l'étude se présente comme suit : $IDE = \beta_0 + \beta_1 LPIBH_t + \beta_2 LPMVE_t + \beta_3 LINVE_t + \beta_4 LINVP_t + \beta_5 INF_t + \beta_6 SPO_t + \beta_7 TEC_t + \beta_8 TOUV_t + ut$

La variable dépendante qui est l'indice de diversification (IDE) sera expliquée par le logarithme du Produit intérieur brut par tête (LPIBH), du logarithme du Prix moyen de vente de l'Electricité (LPMVE), du logarithme de l'Investissement de l'État (LINVE), du logarithme de l'Investissement du privé (LINVP), de l'Inflation (INF), de la Stabilité Politique (SPO), du Terme de l'échange (TEC), du Taux d'ouverture (TOUV), β_i les coefficients à estimer et t l'indice temporel. Un modèle à correction d'erreur à la Engle-Granger a été utilisé pour permettre de disposer des effets de court et de long terme.

Source : KAMGNA (2007)

Le modèle utilisé pour cette analyse s'inspire de celui de Imbs et Wacziarg (2003), utilisé dans les travaux de KAMGNA (2007) pour analyser les déterminants de la diversification des exportations dans les pays membres de la Communauté économique et monétaire des États membres de l'Afrique centrale (CEMAC)⁶.

L'analyse des résultats des estimations montrent que les variables significatives sont l'investissement de l'État, le taux d'ouverture de l'économie et le PIB par tête. Toutefois, seul l'investissement de l'État a un impact positif sur la diversification des exportations. Cet impact positif de l'investissement de l'État sur la diversification des exportations est conforme à la théorie. Il serait lié aux nombreux investissements de l'État dans les secteurs de soutien à la production (pistes rurales et routes régionales et nationales, aménagements hydro-agricoles, infrastructures énergétiques, ports secs, etc.) et dans les secteurs de production (subventions aux intrants, dons de semences améliorées, promotion de nouvelles filières agricoles -oléagineux, fruits et légumes- ; etc.). Ces investissements ont favorisé le développement de certains produits, notamment agricoles, destinés au marché régional et/ou international : le riz, le maïs, le sésame, les noix de cajou, les noix de karité, la mangue, la tomate, l'oignon.

Pour doper les investissements dans le secteur de l'agriculture, le gouvernement prépare un code des investissements dans le secteur. L'adoption de ce code devrait attirer les investissements privés nationaux et les IDE, ce qui devrait accroître la production nationale et par conséquent les exportations. Aussi, un plan d'actions de la Stratégie nationale de promotion des exportations est en cours de finalisation. Sa mise en œuvre devrait aussi permettre de mieux promouvoir les produits burkinabè à l'extérieur.

L'amélioration de l'ouverture de l'économie burkinabè a favorisé la concentration des exportations aussi bien à long terme qu'à court terme. Cette forte concentration des exportations malgré l'ouverture est liée à la spécialisation du pays dans l'exportation des produits de base (or, coton). Toutefois, cette spécialisation rend le pays vulnérable à l'égard des chocs exogènes. Aussi, la dégradation de la diversification, malgré les nombreux atouts notamment dans les productions agricoles, serait également expliquée par l'inexistence de véritables filières de production qui ne permettrait pas de tirer profit des opportunités qu'offre l'ouverture commerciale. En outre, le non-respect des normes de qualité, notamment de type sanitaire, et la faiblesse des capacités des acteurs contribueraient à limiter les exportations du pays.

L'augmentation du Produit intérieur brut par tête influencerait négativement la diversification des exportations. Ce résultat contraire aux résultats de KAMGNA (2007) et aux attentes théoriques, serait expliqué par le fait qu'en l'absence de filières organisées dans les autres secteurs et face à un tissu industriel en déliquescence, les populations préfèrent investir leur revenu additionnel dans les secteurs d'exportation traditionnels, plus sûrs comme le coton.

⁶ Voir le modèle à correction d'erreurs, les tests préalables et de validations en annexes.

5.2.3 Impact de la diversification des exportations sur la croissance économique et la pauvreté

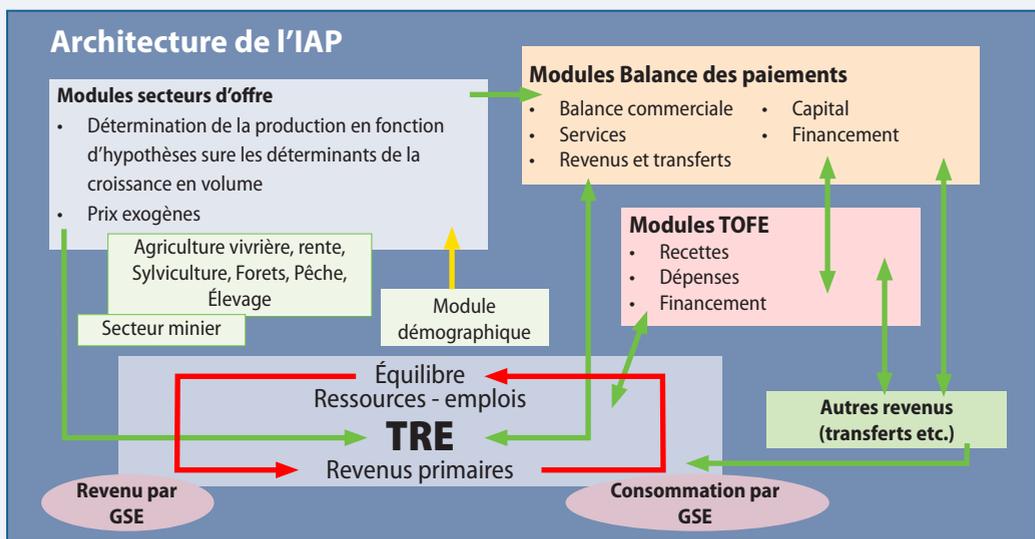
La Stratégie nationale des exportations fait une bonne place au développement de produits agricoles porteurs pour améliorer la diversification des exportations. La présente analyse tente de mesurer l'impact d'une hausse de la part des produits agricoles dans les exportations totales du Burkina Faso.

L'analyse de l'impact de la diversification des exportations sur la croissance économique et la pauvreté a été appréciée à l'aide de l'Instrument automatisé de prévision (IAP), modèle servant aux prévisions macroéconomiques du pays. C'est un modèle quasi-comptable, bâti sur la structure des comptes nationaux. Il est construit en créant des liens logiques entre les diverses composantes de l'économie, en particulier les liens existants entre agrégats macroéconomiques, secteurs et agents institutionnels.

Deux (2) scénarios sont simulés à partir de l'Instrument automatisé de prévision (IAP). Il s'agit d'une augmentation de la contribution des exportations agricoles aux exportations totales passant du niveau actuel de 11,5 % (scénario de base) à 15 % (scénario 1) puis à 20 % (scénario 2).

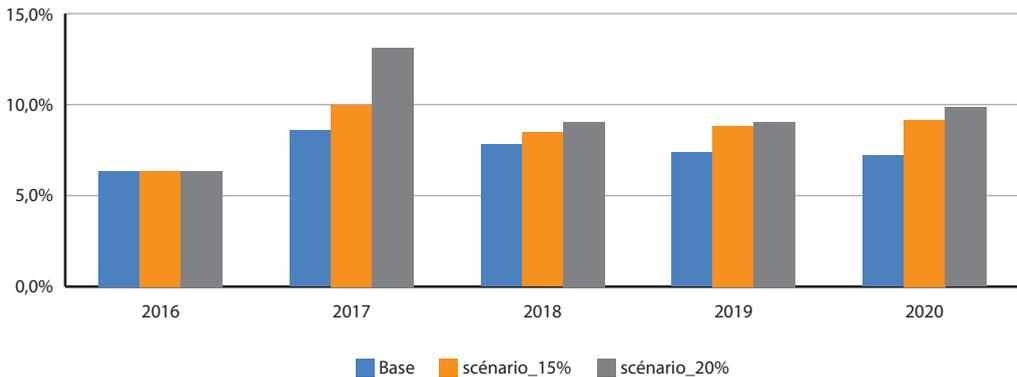
Les résultats montrent qu'une politique visant à augmenter le poids des exportations de produits agricoles se traduirait par une amélioration de la croissance économique. L'effet est d'autant plus important que la part du secteur agricole est élevée.

Encadré 8 : Architecture de fonctionnement de l'Instrument automatisé de prévision (IAP)



Source : DGEP/DPAM, 2016

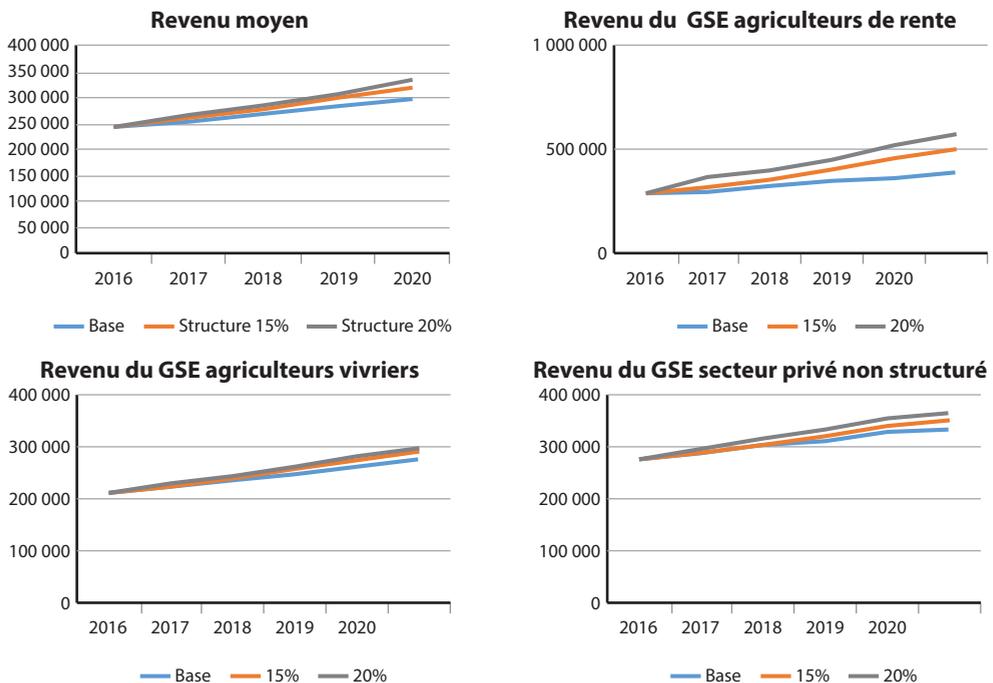
Figure 15 : Effet sur le taux de croissance d'une hausse de la part des exportations agricoles dans les exportations totales



Source : Données des simulations de l'IAP, février 2017.

L'impact sur la pauvreté, indirectement mesuré par le revenu, montre également une augmentation du revenu moyen et celui des principaux groupes socio-économiques (GSE) (agriculture de rente, agriculture vivrière et secteur privé non structuré). Ainsi, une contribution plus importante des exportations agricoles, telle qu'affichée par la politique nationale des

Figure 16 : Effet sur le revenu moyen et celui des principaux groupes socio-économiques (GSE) d'une hausse de la part des exportations de produits agricoles dans les exportations totales



Source : Résultats des simulations faites à partir de l'IAP, février 2017

exportations, devrait améliorer les revenus des ménages et toutes choses étant égale par ailleurs, réduire la pauvreté.

5.3 Recommandations

L'objectif du Plan national de développement économique et social de renforcer la transformation structurelle requiert principalement l'amélioration de la compétitivité et de la productivité, le développement des capacités de production locales par l'établissement des pôles de croissance économique ainsi que la dynamisation du commerce extérieur. À cet égard, le pays doit parvenir à une meilleure diversification de ses exportations et engager les cinq grandes actions suivantes :

- Améliorer son attractivité et sa compétitivité : Le Burkina Faso devrait réduire le coût des facteurs de production (transports et énergie) et mettre en place un système fiscal favorable à l'industrialisation et aux productions agricoles émergentes mis en évidence dans la stratégie nationale d'exportation. Dans ce cadre, le gouvernement devrait finaliser et faire adopter le code des investissements dans le secteur agricole en cours d'élaboration ;
- Renforcer la politique de désenclavement des zones rurales, en particulier les zones de grandes potentialités de productions agricoles, à travers notamment la construction de pistes rurales et la réhabilitation du réseau routier national et des voies de desserte du pays pour permettre l'accessibilité aux zones à fort potentiel de production ;
- Créer des chaînes de valeurs agricoles autour des produits locaux porteurs identifiés par la Stratégie nationale des exportations : la mangue, les oignons, le karité, le bétail viande, les cuirs et peaux, le sésame ;
- Consolider le dispositif institutionnel en renforçant les structures d'appui à la promotion des exportations, notamment l'Agence pour la promotion des exportations du Burkina (APEX) et l'Agence burkinabé de normalisation, de la métrologie et de la qualité (ABNORM) et en faisant la promotion de l'agro-industrie pour d'une part, assurer un meilleur accompagnement des entreprises, et d'autre part, favoriser la transformation des produits agricoles locaux et tirer profit des opportunités qu'offrent l'ouverture économique ;
- Développer durablement les industries manufacturières à travers le renforcement des politiques de promotion des pôles de croissance et de compétitivité et de développement de l'agro-industrie et de l'artisanat.

6. Évaluation de la qualité des données nationales

Note de méthodologie: La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs : une case verte indique une « bonne » source de données, une case jaune une source « satisfaisante » et une case rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée ; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évalués la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Démographie	Valeur	Évaluation
Population (millions)	19,03(2016)	1
Enfants (0-14 ans)	9,01(2016)	1
Adultes (15-64 ans)	9,4(2016)	1
Personnes âgées (plus de 65 ans)	0,56(2016)	1
Population urbaine (en pourcentage)	22,7(2006)	2
Taux de croissance annuel moyen	3,1(2006)	1
Taux brut de natalité (en pourcentage)	6,0(2010)	2
Espérance de vie à la naissance	56,7(2006)	2
Taux brut de mortalité (en pourcentage)	11,8(2006)	2
Taux brut de natalité (en pourcentage)	46(2006)	2
Performance macroéconomique et sectorielle	Valeur	Évaluation
Taux de croissance du PIB réel (en pourcentage)	5,9(2016)	3
PIB courant (en millions de dollars des États-Unis)	7185,5(2016)	3
Taux d'inflation annuelle (en pourcentage)	-0,2(2016)	3
Balance courante (en milliards FCFA)	-511,5(2016)	3
Tendances économiques et indicateurs de performance	Valeur	Évaluation
Flux nets IDE (milliards FCFA)	-179,72(2016)	3
Exportations biens et services- Total (milliards FCFA)	1581,4(2016)	3
Importations biens et services - Total (milliards FCFA)	1668,5(2016)	3
Éducation et emploi	Valeur	Évaluation
Taux d'alphabétisation (15-24) (en pourcentage)	50(2014)	2
Taux net de scolarisation dans le primaire (en pourcentage)	71,1(2015)	4

Taux d'achèvement au primaire	58,2(2016)	4
Ratio fille-garçons au secondaire	0,94(2015)	4
Ratio fille - garçons au secondaire	0,66(2013)	4
Taux d'emploi de la population (total) (en pourcentage)	63,4(2014)	2
Population en dessous de la ligne de pauvreté	40,1(2014)	2
Taux de chômage (en pourcentage)	6,6(2014)	2
Taux de chômage des jeunes	8,1(2014)	2
Santé	Valeur	Évaluation
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000)	81,6(2015)	5
Maternal mortality ratio per 100,000 live births	330(2015)	5
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans en sous-poids	19,2(2016)	6
Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	43(2015)	3
Proportion de naissances assistées par un personnel de santé qualifié	80,9(2016)	6
Taux de prévalence de contraception	15(2010)	2
HIV prevalence among population aged 15-24 years	0,3(2010)	6
Incidence du paludisme(pour 1,000)	514 (2016)	6

Sources de données Code Index

1. INSD: Projections démographiques de 2007 à 2020 ; Tableau de bord Démographique, Nov 2015
2. INSD : Annuaire Statistique 2015 ; Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014
3. DGEP/Ministère de l'Economie, des finances et du Développement : Instrument Automatisé de prévision (IAP), Août 2017
4. Annuaire statistique de l'enseignement primaire 2015/2016 ; Tableau de Bord des Enseignements Post-Primaire et Secondaire 2012/2013
5. Plan national de développement économique et social 2016-2020
6. Ministre de la santé (Annuaire statistiques, de la Santé, MICS IV, Enquete nutritionnelle Nationale de 2016)

Références bibliographiques

Acemoglu D. et F. Zilibotti (1997), « Was Prometheus unbound by chance? Risk diversification and growth », *Journal of Political Economy* 105(4), pages 709 à 751.

BAD (2016), *Perspectives économiques en Afrique 2016*.

Banque mondiale (2017), <http://www.worldbank.org/en/country/burkinafaso>, mars 2017.

BCEAO (2016), *Revue économique et monétaire* n° 19, juin 2016.

Burkina Faso-code minier (loi n°031/AN du 8 mai 2003).

Burkina Faso/Banque mondiale (2007), *Étude diagnostique sur l'intégration du commerce pour le programme du Cadre intégré : Le défi de la diversification des exportations dans un pays enclavé*.

Burkina Faso/Banque mondiale (2014), *Étude diagnostique sur l'intégration du commerce*.

CEA, (2016a), *Profil économique de l'Afrique de l'Ouest en 2015 et perspectives en 2016*, Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission économique pour l'Afrique, mars 2016.

CEA, (2016b), *Rapport d'évaluation des progrès des OMD en Afrique de l'Ouest*, Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission économique pour l'Afrique, mars 2016.

CEA, (2016c), *Indice d'intégration régionale en Afrique*, Rapport 2016.

CAPES (2003), *Exportations, croissance et lutte contre la pauvreté au Burkina Faso*.

DGEP/Bagrépôle (2014), *Contribution du pôle de croissance de Bagré à l'économie nationale du BURKINA*, Rapport, août 2014.

Feenstra, R. C. et H. L. Kee (2004), *Export variety and country productivity*, National Bureau for Economic Research, NBER Working Paper n° 10830, Cambridge, Massachusetts.

FMI (2016), *Rapport du FMI* n° 16/173, juin 2016.

Greenaway, D; W. Morgan et P. Wright dans « Exports, export composition and growth », *Journal of International Trade and Development* page 41 à 51.

Gutiérrez-de-Piñeres, S. A. et M. Ferrantino (2000), *Export dynamics and economic growth in Latin America: A comparative perspective*, Ashgate, Burlington, Vermont.

Imbs, J. and R. Wacziarg (2003), "Stages of Diversification", *The American Economic Review*, 93(1), pp. 63 – 86.

INSD (2007), EA – QUIBB 2007- Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages.

INSD (2010), Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples (EDSBF-MICS IV).

INSD, 2012, Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) et ICF International, 2012. Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples du Burkina Faso 2010. Calverton, Maryland (États-Unis) : INSD et ICF International.

INSD (2014a), Rapport enquête multisectorielle continue (EMC) 2014.

INSD (2014b) « Tableau de bord social du Burkina Faso », INSD.

Jonathan Kaminski (2007), *Réforme de la filière cotonnière burkinabè : Analyse des impacts économiques et sociaux sur les producteurs et implications des organisations agricoles*, Synthèse du rapport.

Kamgna S. (2007) « Diversification économique en Afrique centrale : États de lieux et enseignements ».

MASSEL.B (1970) "Export instability and economic structure", *American economic review* vol. 60, page 618-630.

Michaely M. (1977), « Exports and growth », *Journal of Development Economics* (4)1, pages 49 à 53.

Ministère de la Santé, *Annuaire statistique 2015*, mars 2016.

MME, 2015 « *Annuaire statistique 2014 du Ministère des mines et de l'énergie* », Burkina Faso, 2015.

MINEFID (2016), *Plan national de développement économique et social (PNDES)*.

MINEFID (2015), *Analyse de la situation économique et financière sur la période 2011-2014*, juin 2015.

MINEFID (2016), Tendances de l'économie du Burkina Faso en 2016 et Perspectives 2017-2019, août 2016.

MINEFID (2016), Situation économique et financière du Burkina Faso en 2016 et perspectives 2017-2020, rapport provisoire, mars 2017.

MINEFID (2016), Situation économique et financière du Burkina Faso en 2015 et perspectives 2016-2019, mars 2016.

Ministère de l'industrie du commerce et de l'artisanat (2011), Stratégie nationale des exportations.

Ministère de l'industrie du commerce et de l'artisanat (2004), Stratégie de promotion des exportations du Burkina Faso.

UEMOA (2016), Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale, juin 2016.

UNECA. 2009. African Women's Report 2009.

UNECA, (2017), Urbanisation and industrialization, Economic report on Africa, 2017.

UNDESA (2014), World urbanization prospects.

PNDES (2016) : http://www.un-page.org/files/public/pndes_2016-2020-4.pdf.

WDI, 2016 : Base de données Banque mondiale.

World Economic Situation and Prospects, 2018, United Nations

Annexes

1. Mesures de diversification des exportations

Différents outils de mesure de la diversification et/ou de la concentration ont été proposés dans la littérature. Il s'agit notamment des indices de Hirschman, d'Entropie et de Herfindahl et de l'indice agrégatif de spécialisation (SPE).

Dans le cadre de cette étude, nous nous inspirerons de l'indice agrégatif de spécialisation (SPE) très proche de l'indice de Herfindahl de la concentration du commerce extérieur. En effet, le SPE, qui est plus adapté pour les pays disposant d'un nombre limité de gammes de produits d'exportations, est mieux adapté au contexte burkinabè et permet d'apprécier la concentration de la répartition des exportations selon les produits. Il se calcule comme suit :

$$SPE = \sqrt{\sum_{i=1}^N \left(\frac{x_i}{X}\right)^2}$$

N est le nombre de produits exportés, x_i le montant de l'exportation du produit i et le montant global des exportations de l'année en cours.

Quand la valeur numérique de SPE s'approche de 1, les exportations sont fortement concentrées autour d'un ou d'une gamme limitée de produits. Par contre, lorsque le SPE tend vers 0, c'est le signe d'un niveau élevé de diversification des exportations.

2. Résultats des estimations économétriques

Variable dépendante : Indice de diversification (IDE)

Variables explicatives : Produit intérieur brut par tête (PIBH), Prix moyen de vente de l'électricité (PMVE), Investissement de l'État (INVE), Investissement du privé (INVP), Inflation (INF), Stabilité politique (SPO) du terme de l'Échange (TEC) du taux d'ouverture (TOUV).

Les données utilisées dans le cadre de cette étude sont secondaires et proviennent de la base de données de l'IAP et couvrent la période 1985 à 2015. Le logiciel Eviews est utilisé pour les simulations.

Pour le modèle de long terme

$$IDE = 61,147 - 7,395^{**} LPIBH_t + 0,798 *LPMVE_t + 1,278^{**} LINVE_t + 1,068 *LINVP_t + 0,010 *INF - 0,147 *SPO$$

$$+ 0,003 *TEC - 15,447^{**} TOUV + u_t$$

$$R^2 = 0,679 \quad R^2_{Ajusté} = 0,562 \quad n = 31$$

* non significativité ; et ** significativité à 5%

Pour le modèle de court terme

$$D(IDE) = 0,126 - 6,777^{**} D(LPIBH) + 1,404 *D(LPMVE) - 0,069 *D(LINVE) + 0,202 *D(LINVP) + 0,021 *D(INF) +$$

$$0,209 *D(SPO) + 0,003 *D(TEC) - 12,831^{**} D(TOUV) - 0,698^{**} RES(-1) + u_t$$

$$R^2 = 0,607 \quad R^2_{Ajusté} = 0,430 \quad n = 30$$

* non significativité ; et ** significativité à 5%



UNECA.ORG

Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.



Economic Commission for Africa | Commission économique pour l'Afrique
1958 - 2018